

576

Bibliothèque de l'Université de Liège. — Périodiques

Troisième année, N° 50

Publication hebdomadaire
Un an : 25 frs ; six mois : 15 frs.
Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !...

vendredi 7 Mars 1924

Sommaire :

- | | |
|--|--|
| Le cortège des vertus d'après S. Thomas d'Aquin | Mgr E. Van Roey |
| L'éloge de Mars | Adolphe Hardy |
| Le scandale des pétroles aux États-Unis | V ^{te} Ch. du Bus de Warnaffe |
| L'avenir de la Russie | Maurice Paléologue |
| La réforme des études de droit | Georges Legrand |

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pour la défense des noirs, J. Schyrgens. — Rome, L. Picard. — France. — Russie. — Allemagne.

La Semaine

* La pastorale du Cardinal Mercier a eu le plus grand retentissement. A l'heure la plus grave depuis l'armistice, alors que cinq années de palabres et d'intrigues ont tout embrouillé et tout compromis, la voix du Grand Juste — comme l'appelle Maurras — s'est élevée une fois de plus pour proclamer les droits imprescriptibles de la Justice et les devoirs impérieux de ceux dont dépend l'avenir de l'Europe.

En quelques phrases lumineuses, notre grand Cardinal a dissipé les ténèbres et reposé le vrai pro-

blème : les vaincus devaient et pouvaient payer. Ils ne l'ont pas fait. Il faut qu'ils le fassent.

Des millions d'âmes simples, qui ne comprennent rien à la haute politique, exultent. Elles ont réentendu la voix du bon sens.

* Quand ces lignes paraîtront, la Belgique sera dotée d'un troisième Ministère Theunis.

M. Hymans, dit-on, redeviendra Ministre des Affaires étrangères. Voilà qui n'est pas de nature à rassurer ceux qui aiment leur pays !

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.
(Tél. : 299.45 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Application générale de l'électricité

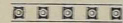
A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETS

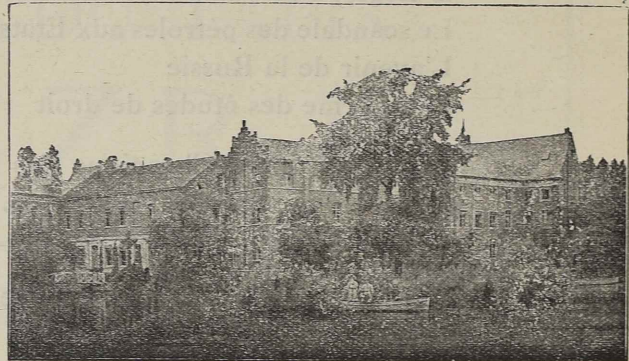


JULES DE WAELE

Rue Saint Hubert
Woluwe St-Pierre

Téléph. : 32194

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choyé par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Le cortège des vertus d'après S. Thomas d'Aquin ⁽¹⁾

En vous parlant des vertus, je ne viens pas moraliser.

A la suite de S. Thomas d'Aquin, il ne me sera pas difficile de me tenir sur le terrain de la science pure. Le grand Docteur, qui eut la mission providentielle dans l'histoire de l'Église de revêtir d'une solide armure scientifique la foi et la morale chrétiennes, manie d'une main de savant et de penseur tout ce qu'il touche. Qu'il s'occupe des questions les plus pratiques comme des spéculations les plus abstruses, c'est toujours en dialecticien consommé, tout en restant en étroit contact avec l'expérience et la réalité, qu'il analyse et déduit, agence et ordonne, construit son système.

Bien que sa doctrine ait exercé peut-être plus d'influence sur les âmes que la puissance d'apostolat des plus grands saints, ses œuvres morales ne visent pas immédiatement à la pratique. N'y cherchez ni les objurgations brûlantes d'une Catherine de Sienne, ni les mystiques envolées d'un Jean de la Croix ou d'une Thérèse d'Avila, ni même les suaves exhortations d'un François de Sales. Saint Thomas se maintient constamment dans l'objectivité la plus rigoureuse ; il se meut, à travers la morale, avec la même sérénité que sur les sommets de la pensée philosophique ou théologique ; il y applique la même méthode ; il use de la même manière d'exposer, procédant par thèses successives, savamment graduées, et, pour chaque thèse, par preuves, objections et réponses.

Le système moral, édifié par son génie, est à la fois traditionaliste et personnel. Les matériaux qu'il emploie ne sont généralement pas nouveaux, mais la façon de les utiliser et l'ensemble qu'il en fait, sont absolument originaux et hardis.

Je crois qu'on n'a pas suffisamment appelé l'attention sur le rôle primordial, historique, que l'Aquinat a rempli dans l'élaboration de la science des vertus. Et cependant ce rôle n'est pas moins important que pour la philosophie et la théologie spéculative. Pourquoi a-t-il moins frappé l'opinion publique ? Le fait s'explique, sans doute, parce que ses thèses morales ont été admises sans trop de difficultés par le monde savant d'alors, tandis que nombre de ses principes philosophiques et dogmatiques n'ont pénétré dans l'enseignement des Universités qu'au prix de longues et âpres luttes doctrinales. Les joutes mémorables que S. Thomas eut à soutenir, particulièrement à la Sorbonne, les polémiques ardentes que ses disciples eurent à mener, durant un demi-siècle, avant de voir canoniser par le Pape Jean XXII la vie en même temps que la doctrine de leur saint confrère, ne portèrent pas spécialement sur le domaine dont je parle, quoique l'influence de

l'aristotélisme, auquel les adversaires en voulaient surtout, s'y manifestât aussi bien, si pas plus, qu'ailleurs.

C'est ici, en effet, que gît la nouveauté et la puissante originalité de son système. Aux données de la tradition chrétienne, qui se trouvèrent cristallisées, au milieu du XII^e siècle, dans l'œuvre des *Sentences* de l'évêque de Paris, Pierre Lombard, Saint Thomas appliqua et surajouta divers éléments puisés dans la sagesse antique, si bien qu'il présenta à ses contemporains une doctrine morale, fondée à la fois sur la raison et la révélation, plus complète et plus solidement charpentée que celle des grands Docteurs des siècles antérieurs. Et depuis lors, si les théologiens du moyen âge et des temps modernes ont pu enrichir la morale, en interprétant les principes thomistes et en les adaptant à des circonstances particulières et à des situations sociales sans cesse renouvelées ; si les auteurs mystiques, qui ont fleuri dans l'Église depuis le XIII^e siècle, ont merveilleusement pu décrire les ascensions de l'âme et les lois qui y président ; ni les uns ni les autres, cependant, n'ont modifié, sur un point essentiel quelconque, la science morale telle qu'elle se trouve exposée dans les œuvres de l'illustre Docteur dominicain. Ils n'ont trouvé aucune vertu à ajouter, aucune à supprimer, dans le catalogue des vertus auxquelles Saint Thomas, au témoignage de Sa Sainteté le Pape Pie XI dans sa splendide Encyclique *Studiorum Ducem*, ramène toute la morale.

Je veux vous entretenir, pendant quelques instants, de cet harmonieux ensemble des vertus chrétiennes ou christianisées, de ce « cortège » d'un genre spécial, que le Docteur Angélique fait défiler sous nos yeux. J'espère que mon exposé, pour sommaire et incomplet qu'il soit, ne sera pas trop indigne de cette belle assemblée.

* * *

Comment S. Thomas a-t-il constitué la science des vertus ? Où en a-t-il cherché les éléments ?

Question très intéressante à se poser, pour mieux se faire une idée du caractère à la fois traditionnel et original de son œuvre.

Traditionaliste, il l'est, par conviction et par sentiment. Il aime à puiser à des sources autorisées, et il n'est pas difficile de le suivre dans ce travail d'élaboration préliminaire, puisqu'il affecte de placer sur les éléments qu'il met en œuvre, l'étiquette des auteurs, ecclésiastiques ou profanes, d'où il les tire. Il accepte avec vénération le trésor de toutes les vérités léguées par les siècles antérieurs, et son respect des écrivains, même des philosophes païens, est si grand, qu'il interprète leurs textes dans un sens acceptable, chaque fois qu'il peut le faire.

(1) Conférence faite à Bruxelles, à l'occasion du VI^e centenaire de la canonisation de S. Thomas d'Aquin.

Les sources qu'il utilise sont de deux espèces : les unes chrétiennes, les autres païennes.

Les premières, évidemment les plus importantes, lui livrent la morale telle que les siècles de Christianisme l'ont faite : ce sont les Saintes Ecritures, et les ouvrages des Pères et des Docteurs de l'Église.

Il est à remarquer, toutefois, que la littérature patristique grecque lui est presque entièrement fermée. En dehors de S. Jean Damascène et des œuvres mystiques répandues sous le nom de Denys l'Aréopagite, — dont il ne fait du reste qu'un usage fort restreint dans ses traités des vertus, — il ne semble pas s'être inspiré des écrivains ecclésiastiques de l'Orient ; même Clément d'Alexandrie, le premier qui ait tenté un essai de morale scientifique à la fin du II^e siècle, lui est resté inconnu.

Par contre, combien de fois les noms des grands Docteurs de l'Église latine, les Ambroise, les Augustin, les Grégoire le Grand, ne coulent-ils pas de sa plume ! Ce sont eux, d'ailleurs, qui ont le mieux systématisé, avant S. Thomas, les données morales renfermées dans l'Écriture Sainte et la Tradition primitive. Les premiers aussi, ils ont accepté, pour les incorporer à la morale révélée, des idées empruntées à la philosophie ancienne, notamment la division socratique et platonicienne des vertus en quatre vertus principales ou cardinales, division qui restera une des bases du système catholique des vertus.

Est-il besoin de détailler les éléments doctrinaux que S. Thomas leur emprunte ? C'est, d'un mot, toute la morale spécifiquement chrétienne : tout d'abord, les trois vertus qu'on appelle théologiques, la foi, l'espérance, la charité, qui se meuvent dans l'ordre divin ; ensuite, les vertus morales surnaturelles ou infuses, toujours associées à la grâce dans l'âme sanctifiée ; les aptitudes merveilleuses surajoutées à nos facultés, qu'on nomme les dons du Saint-Esprit ; même quelques vertus purement naturelles, ignorées de la sagesse païenne, comme la miséricorde, la virginité, l'humilité ; le rôle suréminent de la charité, reine de toutes les vertus ; et beaucoup d'autres points de doctrine.

Interprète fidèle de la grande tradition patristique, le Docteur d'Aquin assume, coordonne, met à la base même de son œuvre, toutes ces données qui font partie, alors, de la science morale. Il n'en démolit aucune, n'en écarte aucune. De préférence sa pensée rejoint, par-delà neuf siècles de distance, celle du grand évêque d'Hippone, S. Augustin, dont il est l'émule par la profondeur et l'universalité du génie. Et, de la sorte, il est véritablement le canal qui relie la théologie morale du moyen âge et des temps modernes à celle des Pères de l'Église.

Mais, s'il est scrupuleusement fidèle à la tradition catholique, il est aussi d'une originalité hardie, en s'adressant en même temps à la littérature païenne.

Dans ses différents traités des vertus, qui nous intéressent uniquement en ce moment, particulièrement dans la *Secunda Secundae* de la *Somme Théologique*, les citations d'auteurs païens abondent. Certes, il s'en faut que toutes aient une égale importance. Quand il cite, en passant, des textes de Salluste, de Valère-Maxime, de Tércence, de Varron, de Vegetus, d'Aulus Gellius, ou même des jurisconsultes Ulpien et Justinien, n'y voyez pas autre chose qu'un jeu d'érudit qui émaille l'expression de sa pensée de réminiscences classiques. Mais il y a six autres noms auxquels il faut prêter attention, quand ils se présentent sous sa plume : ce sont Macrobie, Sénèque, Cicéron, chez les Romains ; Plotin, Andronic, et,

par-dessus tous, Aristote, chez les Grecs. Ceux-là, il s'y réfère, pour s'inspirer de leur pensée, quelquefois pour la combattre.

Sénèque représente la morale stoïcienne, que S. Thomas repousse en ce qu'elle tend au complet anéantissement des passions humaines.

Cicéron et Andronic servent surtout à la différenciation des vertus et à leur classification autour des quatre vertus cardinales.

Par Plotin et Macrobie se fait sentir la pensée de Platon. Fait assez étrange, nulle part, Platon lui-même n'apparaît, alors qu'il est cité une quarantaine de fois dans la première partie de la *Somme*.

Faut-il parler de la place toute particulière tenue par Aristote dans l'œuvre de S. Thomas ? Faut-il rappeler que celui que Dante appellera « le maître de ceux qui savent », est pour lui le Sage par excellence, le Philosophe, *Philosophus* ? Dans les Questions de la *Somme théologique* qui traitent des vertus, on rencontre au-delà de 800 citations des différents ouvrages du Stagirite, dont plus de 600 empruntées à sa *Morale à Nicomaque*. De lui viennent, entre autres, la distinction des vertus en vertus intellectuelles et morales ; la primauté de la prudence, vertu de l'entendement, sur les vertus de la volonté ; le juste milieu de chaque vertu entre deux vices contraires ; la description d'une douzaine de vertus. S. Thomas ne craint même pas d'introduire dans son traité de la charité, laquelle n'est autre chose que l'union amicale de l'homme avec Dieu, les admirables méditations d'Aristote sur l'amitié.

Ainsi, ce qu'il y avait de plus noble dans la sagesse antique, les spéculations de l'école péripatéticienne comme de l'école platonicienne sur la vertu, pour autant qu'elles s'harmonisent avec les données de la révélation, le Docteur Angélique les incorpore à son œuvre.

* * *

Voyons maintenant comment il procède pour différencier les vertus.

Vous savez qu'une vertu est une bonne habitude, ou, plus exactement, une aptitude à bien faire : elle est un principe d'actes moralement bons.

Par conséquent, il y aura autant de vertus qu'il y a des principes spécifiquement différents d'actes bons.

Comment ces principes se spécifient-ils ? Voilà la question à résoudre.

S. Thomas répond : *Les vertus se différencient par leur objet formel*. Ceci demande deux mots d'explication.

A l'inverse de l'intelligence, la volonté, qui est le siège de presque toutes les vertus, est une faculté expansive.

L'intelligence agit par intussusception ; elle s'assimile, en quelque sorte, son objet. Qu'elle s'attache à connaître Dieu ou qu'elle se penche sur un ver de terre, les deux connaissances s'opèrent par images — images intellectuelles de même nature — tout comme le miroir reçoit le reflet des objets les plus divers, à la façon qui lui est propre, et non d'après la nature des objets. Il résulte de là, que l'intelligence élève à son niveau les choses matérielles qu'elle touche : en ce sens, on peut dire que la science ennoblit tout, même les êtres les plus répugnants.

Il n'en est pas ainsi de la volonté.

La volonté est la faculté affective par excellence, comme l'intelligence est la faculté cognitive. Or, l'affection procède de tout autre façon que la connaissance : c'est une tendance

vers l'objet aimé. Dès que la volonté aperçoit et sent le bien par l'entremise de l'entendement, elle se complait et se délecte en lui, s'incline vers lui, cherche par tous les moyens à s'unir à lui. Pensez à l'aimant et au fer. « Le fer, dit S. François de Sales dans son pittoresque langage, a une telle convenance avec l'aimant, qu'aussitôt qu'il en aperçoit la vertu, il se retourne devers lui, puis il commence soudain à se remuer et démener par de petits tressaillements, témoignant en cela la complaisance qu'il ressent, ensuite de laquelle il s'avance et se porte vers l'aimant, cherchant tous les moyens qu'il peut pour s'unir avec icelui. Ne voilà pas toutes les parties d'un vif amour bien représentées en ces choses inanimées ? » (1).

On peut conclure de là, que la volonté s'élève ou se ravale, d'après qu'elle se trouve sous l'emprise d'un amour supérieur — Dieu, une noble créature, par exemple — ou qu'elle se met dans le sillage d'un être bas et abject.

S'il en est ainsi, les actes de la faculté volitive, en tant qu'actes moraux, sont conditionnés par l'objet auquel ils s'appliquent. Par conséquent, il faut admettre autant d'espèces d'actes moraux, et autant de principes qui les produisent, qu'il y a de des objets d'espèce morale différente. Et quand je dis : objets d'espèce morale différente, il ne faut pas penser à la matérialité de l'objet seulement ; il faut faire attention surtout au point de vue sous lequel celui-ci se présente à la volonté. Une pièce d'or, par exemple, ne peut-elle pas constituer le terme d'actes très dissimilaires, même contraires ? Si elle est volée, c'est une violation de la justice ; mais la miséricorde peut la donner aux pauvres, comme aussi elle peut faire l'objet d'un acte de renoncement. L'objet considéré sous telle formalité déterminée, se nomme, en langage scolastique, l'objet formel.

Nous revenons ainsi au principe que j'énonçai à l'instant : les vertus se différencient, se spécifient d'après leur objet formel propre.

Ce principe est une vraie pierre de touche entre les mains de S. Thomas. Il s'en sert, d'un coup d'œil absolument sûr, pour reconnaître, parmi les tendances les plus variées de la volonté, celles qui méritent le nom de vertus.

Le temps qui nous est mesuré, ne permet pas de le suivre dans ce travail d'authentification morale. Pour le philosophe et pour le théologien qui veulent se donner la peine de refaire avec lui cette opération de haute science, c'est un émerveillement que de voir avec quelle subtile dextérité il analyse cet ensemble complexe qu'est notre nature morale, toujours respectueux des règles de la raison et de la foi, accueillant les données des docteurs sacrés et des sages anciens pour les soumettre au critère de son jugement, mais les dominant tous par la profondeur et la sûreté de son génial regard.

Qu'il me suffise de dire qu'il fait surgir une admirable variété de vertus. Vertus de tout âge, de tout sexe, de toute condition ; vertus des chefs et des sujets, des salariés et des rois, des guerriers et des conducteurs de peuples, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants ; vertus de tout le monde enfin, de chaque homme, de chacun de nous, puisqu'elles s'adaptent à notre nature même, pour l'équilibrer, l'harmoniser, la perfectionner, l'actionner dans le sens de sa finalité suprême !

Voici, par exemple, les vertus des grandes âmes : c'est la force ou la vaillance, qui affermit l'âme contre la crainte des dangers, des souffrances et même de la mort ; c'est la magna-

nimité, vertu des grands de la terre, qui règle l'usage rationnel des honneurs et des dignités ; c'est la magnificence, cette compagne de l'opulence, qui préside à l'emploi somptueux des biens de la fortune ; c'est la persévérance, qui ne recule pas devant les difficultés et la longueur de la tâche.

Et voici quelques vertus des « petites âmes », pour employer l'expression consacrée par la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus : la mansuétude, servant à réprimer les mouvements intérieurs de colère ; la modestie, comme modératrice des actes ordinaires de la vie ; et surtout l'humilité, appuyée sur la parfaite connaissance de soi, et ennemie de toute tendance déréglée à s'élever.

Voulez-vous des vertus aimables et gracieuses ? Voici l'amitié ou l'affabilité, qu'Aristote a louée comme le bien suprême entre les hommes, laquelle nous incline à vivre amicalement avec tous nos semblables ; et pour montrer que rien n'échappe au coup d'œil du moraliste, en voici une, qui se présente sous son nom grec, l'eutrapélie, que nous pourrions appeler l'enjouement ; elle s'occupe de ce qui fait l'agrément du commerce social : les jeux et l'esprit des conversations.

Ce serait une erreur de penser, que ces vertus, et les autres que S. Thomas décrit ainsi, vivent dispersées, comme éparpillées parmi les hommes, de telle sorte qu'un seul individu n'en puisse posséder que l'une ou l'autre. Dans l'âme sanctifiée par la grâce, elles forment corps ; elles sont indissolublement reliées, enchaînées entre elles et avec la charité ; et même à l'état naturel, pour être parfaites, elles ne peuvent se séparer, parce qu'elles ont besoin, chacune, du soutien des autres. Évidemment, la vaillance brillera surtout dans le soldat qui donne sa vie pour la patrie, dans le martyr qui verse son sang pour la foi ; la magnanimité se manifestera particulièrement au sein des honneurs, la magnificence parmi les richesses, la tempérance au milieu des plaisirs, la patience sous le coup des souffrances, et ainsi de suite. Mais, il n'en est pas moins vrai que toutes ces aptitudes à bien faire existent dans chaque âme juste, non pas seulement comme un ornement superflu, mais comme un principe d'action ou tout au moins comme une disposition initiale, pouvant servir dans certaines circonstances que parfois la vie amène.

* * *

Je vous ai parlé du travail d'élaboration que S. Thomas s'est imposé pour son étude des vertus ; je viens de définir son travail d'authentification ; il me reste à vous dire un mot de son travail de classification.

Les vertus, au sens du Docteur Angélique, ne font pas un ensemble amorphe. Comme les facultés de la nature humaine, elles sont parfaitement coordonnées ; elles constituent une hiérarchie, un corps harmonieusement organisé, ou, pour en revenir à l'image que j'employai au début, elles forment un véritable cortège.

Voici donc le cortège qui s'avance. Il est rangé ici, comme il convient, d'après l'ordre inverse de la dignité des vertus.

Viennent d'abord les vertus naturelles.

Elles forment quatre groupes distincts, chaque groupe se trouvant rangé autour d'une vertu cardinale.

Le premier, placé sous l'égide de la tempérance, comprend toutes celles qui s'occupent de refréner et de réprimer les passions : ce sont l'abstinence, la sobriété, la chasteté, — avec ses compagnes la virginité et la continence, — la clémence, la mansuétude, la modestie, l'humilité, l'eutrapélie, l'application studieuse.

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, I, I, ch. VII.

Le second, sous la conduite de la *force*, a pour mission d'affermir l'âme contre les terreurs, les souffrances et les difficultés : la magnanimité, la magnificence, la patience ou la longanimité, ainsi que la persévérance, trouvent ici leur place.

Celles qui viennent en troisième lieu, se groupent autour de la *justice* ; elles sont appelées à faire régner le droit et le devoir dans les actions humaines ; elles sont nombreuses, car elles règlent tous nos rapports avec Dieu et avec nos semblables. Elles ont nom : la religion et la pénitence, envers Dieu ; la piété, envers nos parents et notre patrie ; vis-à-vis de nos supérieurs, l'observance, avec ses compagnes la déférence et l'obéissance ; la gratitude, à l'égard des bienfaiteurs ; la juste vindicte, contre les malfaiteurs ; enfin, vis-à-vis de tout le monde, la vérité ou la loyauté, l'amitié, la libéralité, et l'équité.

Suit enfin la *prudence*, entourée de trois autres vertus intellectuelles, la principale des vertus naturelles, celle qui les gouverne toutes, qui plonge dans leurs actes et leurs objets, pour les maintenir sous l'empire de la raison et les orienter toutes ensemble vers le but final de la vie.

Si l'homme vivait dans un état purement naturel, la liste serait close. Mais élevés que nous sommes, par la grâce de Dieu et la rédemption de Jésus-Christ, à l'ordre surnaturel, nous avons besoin, pour atteindre notre fin, de principes d'action conformes à notre destinée, d'un entendement nouveau pour connaître et d'une volonté transformée pour aimer. Ce sont, dans cette vie mortelle, dit S. Paul, « la foi, l'espérance, la charité, ces trois, mais la plus grande est la charité ».

Comment mesurer leur valeur ? Elles dépassent les vertus de l'ordre naturel comme le ciel dépasse la terre ; elles ont pour objet et pour terme immédiats de leurs actes les perfections de Dieu même, sa vérité pour croire en Lui, sa bonté envers nous pour espérer en Lui, son infinie amabilité pour s'unir à Lui.

Voilà la merveilleuse trinité, qui ferme le cortège des vertus, projetant sur toutes la lumière qui dirigera leurs pas et la chaleur qui les animera !

C'est la charité qui est la reine : elle commande à toutes ! Elle est la mère : elle les engendre toutes ! Sans la charité, rien ne vaut pour la vie éternelle ! Elle est, pour employer une expression de Chateaubriand, « un puits d'abondance dans les déserts de la vie » (1).

O cortège des vertus ! qu'aucune richesse au monde n'égalé en valeur ! auprès duquel l'or et les pierres précieuses, les honneurs et les dignités de la terre ne sont que poussière et fumée ! Puissiez-vous passer dans notre vie ! Puissiez-vous nous accompagner jusqu'au seuil de l'éternité, pour disparaître alors et nous laisser abîmés dans la possession de Celui à qui vous devez nous conduire !

Mais je me trompe : vous ne disparaîtrez pas avec la vie ! Vous serez immortelles comme nos âmes, dont vous serez la céleste parure ! Car j'accepte l'enseignement de S. Thomas sur votre survivance.

Il est vrai que deux d'entre vous sont destinées à s'évanouir dans la clarté du grand jour : la foi et l'espérance. S'il est permis d'emprunter une image aux choses d'ici-bas, leur mort sera glorieuse ; elles auront toutes deux la seule tombe qui leur convienne, une tombe divine ; elles seront comme ensevelies dans la lumière sans ombre et dans le bonheur sans déficience.

Mais toutes les autres survivront.

(1) *Génie du Christianisme*. P. I, I. II. Ch. III.

Je me rappelle une page brillante de Gerbet, dont-voici le commencement : « C'est un grand spectacle que celui de la mort, surtout lorsqu'elle atteint les grandes choses. Bossuet a dit que, si on reçoit une leçon de la vanité des choses humaines en voyant mourir les rois, on doit en être bien plus frappé encore, lorsque, en parcourant l'histoire, on voit mourir les royaumes eux-mêmes. Mais la mort étend son empire jusque dans une région bien supérieure, où la vanité des choses humaines ne se rencontre pas. Il y a la mort des vertus. Elles expireront quand cessera leur raison d'être » (1).

Eh ! non, répond S. Thomas, elles n'expireront pas. Elles subsisteront encore dans l'âme des bienheureux, mais perfectionnées et transfigurées ; elles y feront régner, bien plus parfaitement que sur la terre, sans difficultés et sans combats, l'ordre absolu de la raison. Ne brillent-elles pas, d'une manière éminente, en Dieu lui-même ?

Cependant, il reste vrai qu'elles sont faites principalement pour les luttes d'ici-bas. Au milieu des passions, des appétits, des concupiscences terrestres, elles vivent, se développent, croissent, se fortifient. Aussi longtemps que l'homme fait appel à elles, il aura une sûre escorte sur la route de la vie, et toutes les convoitises, toutes les haines, tous les malsains vouloirs, qu'ils viennent du dedans ou du dehors, ne prévauront pas contre leur puissante protection.

Ce sont elles, elles seules, qui font régner la paix dans les âmes comme dans la société ! Ces vieilles compagnes de l'homme, dont quelques-unes ont été vues se promenant sous le Portique d'Athènes, mais que seul le Christianisme a dévoilées au monde entier et que le Docteur Angélique a définitivement introduites dans la science des mœurs, doivent réapparaître, jeunes et fraîches, dans les familles et dans la société d'aujourd'hui. Que tel soit le vœu final de cette assemblée !

Mgr E. VAN ROEY

Vicaire-Général de S. E. le Cardinal Mercier.



L'éloge de Mars

Au cours d'une série de petits referendums organisés, récemment, par une publication française, cette question entre autres, fut posée : « Quel est le mois que vous préférez ? »

Sur deux cent quinze lecteurs qui y répondirent, quarante-neuf optèrent pour juin, quarante pour mai, et trente-deux pour septembre ; avril emporta trente suffrages, octobre vingt et un, et décembre dix-huit ; vinrent ensuite, juillet et août avec chacun neuf voix, janvier avec quatre, novembre avec deux, et, enfin, février avec un partisan ; quant à Mars, il n'obtint aucune adhésion.

Je reconnais, d'ailleurs, qu'en ce qui me concerne, je ne lui eus point non plus donné ma préférence ; mais il n'en reste pas moins vrai que Mars a sa physionomie très caractéristique dans le groupe des douze mois. Sans doute, l'aspect de la nature, à cette époque de l'année, semble-t-elle, à première vue, presque aussi triste que dans les plus sombres jours de l'hiver. Lorsque brille le soleil, on sent bien passer, dans l'air plus tiède, comme un subtil effluve de vie qui annonce l'approche du printemps ; mais, dès qu'un nuage vient à voiler brusquement le front du ciel, tout reprend aussitôt cette teinte grise et mélancolique sous laquelle la nature reste ensevelie depuis la fin de l'automne. C'est que les premiers mouvements de la végétation, surtout en cette

(1) HENRI BRÉMOND. *Gerbet*, p. 165, Paris, 1907.

année d'hiver exceptionnellement long, sont encore à l'état latent ; il faut les regarder de bien près pour les voir. . .

* * *

Voulez-vous que, après la prochaine fonte des neiges, profitant du premier rayon qui nous y incitera, nous allions épier un peu le réveil des choses et saluer les manifestations de la joyeuse résurrection de la nature ? Nous feuilleterons ensemble quelques pages de ce livre admirable que le Créateur a écrit de sa main toute-puissante. Les merveilles de Mars se multiplieront sous nos pas curieux, et, si la plupart de ses mystères nous resteront impénétrables, beaucoup cependant viendront spontanément s'offrir à notre contemplation.

Partout, un frémissement profond s'opère dans les entrailles de la terre. Parmi les herbages desséchés et les fournaiches emmêlées des fossés où pourrissent les feuilles d'antan, déjà les primevères jaunes commencent à se montrer. De toute la plaine, des cours de ferme, des champs détremés, des coteaux et des combes, des fourrés et des taillis, s'élève une forte odeur humide, un goût étrange de fermentation qui grise comme un vin nouveau. Une foule de menues pointes vertes sortent de la mousse roussie, tassée au pied des grands arbres dont les frondaisons se couvrent peu à peu d'une ombre épaisse, faite de milliers de bourgeons.

Au fur et à mesure que le mois avance, ces bourgeons, poussés par la sève, se développent, pétillent, éclatent. Vers la mi-mars, lilas et groseilliers, délicatement fanfrêlés de vert tendre, se contemplant au bord de l'eau bleuie, en compagnie des petits saules dont les têtes ébouriffées s'enjoignent de houppettes blanches et de chatons d'or frêle. Les églantiers démaillotent leurs mignonnes feuilles fripées et frileuses. Les bouleaux hâtifs, aux membres d'argent, se parent également de brindilles violacées, tandis que les chênes ne montrent que de vagues lueurs d'émeraude, parmi les déchirures des tardifs haillons dont les revêtent encore les dernières feuilles mortes de l'autre année.

* * *

Cependant, ce n'est pas tout. Mars est un grand enchanteur. Sans en avoir l'air, il possède mille manières de nous intéresser. Les senteurs de terre et de sève, voilà pour l'odorat ; les pousses neuves faisant craquer l'enveloppe brune et gommée qui les emprisonne, voilà pour les yeux. Mais écoutez ces voix qui se font entendre çà et là, et cherchez parmi les crêtes vertes de ce marronnier, le musicien qui semble accorder son instrument. Observez. Est-ce un oiseau ? Ne serait-ce pas plutôt une fleur ? N'approchez pas trop près, car, si c'est une fleur, elle a des ailes. . . C'est la mésange bleue, le plus joli des oiseaux de notre pays. Elle a la tête et le bout des grandes plumes couleur de saphir, le front blanc, le dos vert olive, et la poitrine d'un jaune éclatant. Ce vivant bijou est sans cesse en mouvement, sautillant de branche en branche, grim pant le long de l'écorce, cherchant les insectes et les larves.

Or, la mésange n'est pas le seul hôte des jeunes feuilles qui s'ouvrent à la vie. Si la fauvette, le rossignol, le loriot, l'hirondelle et le coucou ne nous reviennent qu'en avril et en mai, d'autres oiseaux nous sont ramenés par Mars. C'est, dans les prairies, le proyer, au plumage gris brunâtre, dont le petit cri n'est qu'une répétition de trois ou quatre sons secs et grêles qui rappellent le chant des sauterelles ; c'est, le long des ruisseaux, la lavandière, au vol ondulé, dont l'appel, formé de trois syllabes, peut si bien se rendre par l'onomatopée : pijewitt ! C'est la grive musicienne, qui se tient dans les bouquets de sapins, et dont la voix, une des plus belles que l'on connaisse, peut rivaliser, en mai, avec celle du rossignol ; ce sont les alouettes, revenues, hier, par petites troupes, et qui déjà s'élèvent, çà et là, dans les éclaircies de l'azur ; c'est le modeste traquet, ami des talus sablonneux, et le pouillot farouche qui préfère les endroits bien boisés ; c'est le rouge-queue fureteur, se faulant entre nos toits où il chasse aux mouches, en faisant : ss-tec-tec ; c'est, enfin, la bergeronnette affairée, aux ailes brunâtres, dont le vol saccadé anime les guérets et les jachères. . .

* * *

Tous ces avant-coureurs du renouveau donnent à ce mois un charme vivifiant et robuste, et ceux qui savent y être attentifs, l'apprécient infiniment.

Aussi Mars a-t-il ses poètes, Musset, Gautier, Coppée, Harel, pour n'en citer que l'un ou l'autre. Vous souvenez-vous, par exemple, de ces vers délicieux :

*Tandis qu'à leurs œuvres perverses,
Les hommes courent haletants,
Mars, qui rit malgré les averses,
Prépare en secret le printemps. . .*

C'est pourquoi, sans le préférer aux autres mois, j'aime Mars tel qu'il est, mars qui caractérise la naissance de l'année, — il en était, jadis, le premier mois, — comme octobre en symbolise le décès, Mars fantasque et capricieux, dont les brusques et d'averses s'entrecroisent d'apothéoses de rayons, — Mars qui est comme l'adolescence, avec ses enthousiasmes et ses découragements, son mystère et son inconnu, ses promesses et ses déceptions. Il me plaît ainsi. Il m'émeut. Il me rappelle les jours, déjà lointains, hélas ! et pourtant si proches encore, où j'étais un peu comme lui, lorsque j'allais avoir vingt ans. . .

ADOLPHE HARDY.



Le scandale des pétroles aux États-Unis

Prenez un champ pétrolifère, un Secrétaire (1) de la Marine et son collègue de l'Intérieur, les présidents de deux groupes financiers et quelques comparses de moindre envergure ; saupoudrez le tout de dollars ; agitez et servez chaud. Cette recette, suivie à la lettre, vous donnera un excellent scandale politico-financier, plat de résistance de toute cuisine électorale américaine qui se respecte.

Parlons-en, puisqu'on en parle.

En quelques mots, voici le scénario.

En 1912 et 1915, sous la présidence de Woodrow Wilson, le gouvernement fédéral se garantit pour la flotte deux importantes réserves de pétrole à *Elk Hill*, en Californie, et à *Teapot Dome*, dans l'État de Wyoming. Le constant souci de l'administration démocratique fut de maintenir ce domaine sous le contrôle exclusif du gouvernement, et par là de garder intacts les stocks énormes qui devraient pourvoir un jour aux besoins de la Marine.

Après avoir longuement bataillé pour soustraire ces réserves à l'emprise absolue du gouvernement, le Congrès obtint, en 1920, une loi conférant au Secrétaire de la Marine le pouvoir de disposer de ces réserves pour les conserver ou les concéder, soit encore pour les exploiter, en vendre, en échanger ou en accumuler le produit. Sous la présidence de Harding, en 1921, l'administration de ces réserves fut transférée du département de la Marine, dirigé alors comme hier par M. *Denby*, au département de l'Intérieur, qui avait à ce moment à sa tête Albert *Fall*. C'est ce même Albert *Bacon Fall* qui, comme Secrétaire de l'Intérieur possédant toute juridiction sur les réserves fédérales, concéda les gisements de *Teapot Dome* au groupe *Sinclair*. Entretemps les réserves californiennes avaient été cédées au groupe *Doheny*.

Jusqu'ici rien d'extraordinaire. Mais ce n'est pas tout.

Nous connaissons les acteurs principaux, sans qu'il ait

(1) *Secrétaire* est le titre des membres du Cabinet aux États-Unis. Nous dirions *Ministre*, avec les nuances que la différence de situation comporte.

encore été question de dollars. Or ce sont précisément les dollars qui corsent l'aventure.

Si l'opération effectuée par Fall avait suscité en son temps quelques discussions, celles-ci ne portèrent jamais que sur l'opportunité du marché et le profit qu'en avait retiré le Trésor. De-ci de-là quelques bruits avaient bien couru sur la soudaine et anormale extension des exploitations rurales que M. Fall possédait dans le Sud, mais on n'y prêta guère d'attention. L'intéressé avait d'ailleurs aussitôt répondu que les améliorations constatées sur ses terres avaient été réalisées grâce à des emprunts.

On n'insista pas, jusqu'au jour où les rumeurs persistantes se précisèrent au point d'amener une intervention au Congrès même. Le 23 janvier dernier, le Sénateur Caraway déclencha l'offensive en réclamant l'annulation du contrat de Teapot Dome, conclu avec le groupe Sinclair. — « Si notre existence nationale dépend avant tout de notre marine, comment qualifier celui qui a vendu le dernier gallon du pétrole dont elle a besoin ? » Dans un réquisitoire violent et pompeux, le sénateur de l'Arkansas n'hésita pas à comparer l'ex-Secrétaire Fall au plus abominable des traîtres. Lancée du haut de la tribune, l'épithète marque rarement son effet ; l'opinion publique s'émut.

M. Fall s'est-il laissé corrompre ? Le Secrétaire Denby s'est-il fait son complice en lui transférant tous pouvoirs sur les réserves ? Telle est la question.

Pour la résoudre le Sénat institua immédiatement un comité d'enquête devant lequel défilèrent aussitôt tous ceux qui, de près ou de loin, étaient impliqués dans le scandale de Teapot Dome.

Le conseil de Sinclair y parut le premier et confirma qu'en 1923 celui-ci avait avancé à Fall 25.000 dollars en Bons du Trésor et 10.000 dollars en espèces ; mais que cette avance avait été consentie à Fall pour lui permettre de faire un voyage en Russie. Doheny, de son côté, ne nia pas avoir prêté 100.000 dollars à Fall en 1922, mais à titre strictement personnel et sans qu'il fût question de concession pétrolifère. Fall ne donna, sur l'origine et la destination des fonds, aucune précision nouvelle.

Le 26 janvier le Président Coolidge annonça que s'il y avait un délit, il serait poursuivi ; que si une propriété quelconque des États-Unis avait été illégalement aliénée ou concédée, elle serait recouvrée ; et comme il semblait que des personnalités des deux grands partis politiques fussent compromises dans l'affaire, il décida de constituer un conseil spécial bipartite chargé de l'instruire.

Le Congrès vota un crédit de 100.000 dollars pour permettre de commencer les investigations, et le Président nomma comme conseillers du gouvernement un républicain, Silas H. Strawn, et un démocrate, T. W. Gregory. Trois jours ne s'étaient pas écoulés que ce dernier fut convaincu lui-même de relations avec une compagnie pétrolifère. Le Président Coolidge le remplaça par le sénateur Pomerene. Quelques jours plus tard, et pour les mêmes raisons que son devancier, Pomerene fut écarté à son tour, en même temps que le républicain Strawn, premier nommé. Comme Diogène, et sans désespérer, M. Coolidge cherche un homme, un homme qui ne sente pas le pétrole... 1931.

Pendant que s'opérait cette épuration du conseil d'enquête, le Sénat poussait à fond son offensive. Il réclamait la démission du Secrétaire de la Marine, M. Denby, coupable d'avoir transféré à son collègue de l'Intérieur la juridiction sur les

réserves pétrolifères. Ce vote amena une réponse courrier tournant de la part du Président, rappelant au Sénat que celui-ci n'avait aucun conseil à lui donner, ni aucune mesure à proposer en l'occurrence. Et c'était vrai. Le Président choisit librement les membres de son Cabinet, qui dépendent de lui et de lui seul en vertu du principe de la séparation des pouvoirs. Cet incident donna lieu à une leçon de droit constitutionnel de haut intérêt, et dont le résultat pratique ne fut pas vain puisque M. Denby démissionna spontanément quelques jours après y avoir été intempestivement invité par le Sénat. Comme M. Fall, il est rentré dans la vie privée. Mais la tempête que l'un et l'autre ont provoquée n'est pas calmée, — et l'enquête se poursuit.

Existe-t-il des motifs qui puissent légitimer la concession incriminée ?

M. Denby le prétend, et s'en est expliqué à des amis. Des rapports d'expertise lui auraient prouvé que les réserves pétrolifères du gouvernement étaient drainées par des puits établis aux confins de la zone fédérale. En présence de cette situation, une triple solution s'offrirait : ou bien laisser faire les voisins et voir s'épuiser les réserves ; ou bien faire pomper celles-ci par les soins de l'administration de la Marine ; ou bien en concéder l'exploitation. Cette dernière alternative parut la meilleure à M. Denby, et il s'y arrêta. Il affirme la parfaite légalité du transfert à l'administration de l'Intérieur, la légalité non moins incontestable de la concession, et enfin le profit considérable que le gouvernement a retiré de la transaction.

Tous points que l'enquête a pour objet d'éclaircir, indépendamment du rôle personnel de M. Fall dans les opérations.

Sans préjuger le résultat de cette enquête, ni rechercher les conséquences possibles de l'« affaire » pour l'un ou l'autre individu ou pour l'un ou l'autre parti, une chose paraît dès à présent certaine : c'est l'intention d'imprimer au scandale un caractère politique. N'oublions pas que nous sommes à l'avant-veille de la campagne présidentielle aux États-Unis, et que dans la lutte qui les met régulièrement aux prises, républicains et démocrates se saisissent avec empressement des armes qui leur tombent sous la main, et ce d'autant plus volontiers que l'arme est de dimensions plus respectables. Que la concession de Teapot Dome ait été consentie pendant l'administration de Harding, par deux Secrétaires de son Cabinet : c'en était assez pour attribuer au scandale une filiation républicaine. Charmés de cette découverte, les démocrates se lancèrent sur la piste en donnant de la voix à qui mieux mieux, persuadés que l'hallali de l'administration républicaine sonnerait aux prochaines élections. Mais voilà ! Il est toujours dangereux de foncer sur un adversaire sans garantir ses propres derrières. Or, les démocrates semblent s'être aventurés un peu vite, sans s'inquiéter des surprises possibles de la poursuite.

A peine les noms de Fall et de Denby avaient-ils été dénoncés à la vindicte publique par les démocrates, que les républicains répliquèrent par un nom démocratique des plus sonores : celui de Mac Adoo, gendre du président Wilson, ancien Secrétaire de la Trésorerie, et candidat démocratique aux élections présidentielles de cette année. Au coup de massue les républicains répondirent par une flèche au défaut de la cuirasse. Cette contre-offensive dérouta les démocrates, assez embarrassés de marcher à l'assaut du gouvernement républicain en poussant un cri de guerre peu agréable aux oreilles de leur propre candidat et d'autres démocrates notoires de l'ancien

Cabinet Wilson. A vrai dire, ces derniers sont pourtant moins atteints que ne pourrait l'être le Secrétaire Fall si l'enquête établissait sa culpabilité. Le reproche formulé contre eux, en effet, serait d'avoir été les conseillers juridiques des groupes pétrolifères et d'avoir touché à ce titre de fort beaux honoraires. Doheny reconnaît s'être attaché Mac Adoo comme conseil aux émoluments annuels de 25.000 dollars, et Mac Adoo avoue avoir reçu de ce chef 150.000 dollars depuis six ans. Mais il prétend être étranger aux tractations incriminées et ne s'être jamais occupé que des intérêts mexicains de Doheny.

Ses explications ne satisferont peut-être pas entièrement la masse électorale, plus impressionnée par des révélations sensationnelles que convaincue par les subtils « distinguo » d'un candidat désarçonné. Mais la masse électorale oubliée vite ; c'est là son moindre défaut. D'ici quelques semaines Mac Adoo aura probablement l'occasion de se remettre en selle et de courir avec de nouvelles chances. Au surplus, que le candidat démocrate soit lui ou un autre, il restera encore à savoir qui l'emportera, de celui-ci ou du candidat républicain. Or ce sera à l'électeur à le décider, et il le fera sans doute sur un programme fort étranger au scandale des pétroles, qu'aucun parti ne semble avoir profité à exploiter.

V^{te} CH. DU BUS DE WARNAFFE.



L'avenir de la Russie (1)

De tous les grands événements que l'histoire a enregistrés au cours de ces dernières années, le plus extraordinaire, le plus fertile en périodes tragiques, le plus important peut-être par la gravité des problèmes qu'il a posés devant le monde, est la révolution russe.

Or, voilà plus de six ans que l'ancienne Russie des tsars est soumise à l'expérience communiste. Quels en sont les résultats ? Le despotisme bolchévique s'est-il affaibli ou consolidé ? S'il doit se prolonger ou s'il doit bientôt disparaître, comment est-il permis de se figurer l'avenir prochain de la Russie ? Tels sont les points que je voudrais examiner devant vous.

Mais cet examen ne peut avoir quelque valeur qu'à une condition : l'impartialité ou, comme disent les philosophes, l'objectivité, une objectivité absolue. Je m'interdirai donc, à l'égard du bolchévisme, toute critique morale, toute formule d'anathème ou d'indignation. Me confinant sur le terrain des réalités positives, je m'appliquerai uniquement à faire ressortir la logique interne des idées et des faits, cette logique immanente, infaillible, souveraine, qui est la Némésis de l'histoire.

* * *

Où en est la Russie, à l'heure actuelle ?

Il semble que, pour vous renseigner là-dessus, je n'aurais qu'à vous lire les récits que certains voyageurs français nous ont rapportés naguère de Pétersbourg et de Moscou. A les en croire, d'après ce qu'ils ont vu dans ces deux villes, on ne saurait douter que le bolchévisme n'ait enfin triomphé des obstacles qui barraient sa route et que le peuple russe, rajeuni et renoué par ses épreuves, ayant reconquis toutes ses énergies naturelles, n'ait déjà mis le pied sur la Terre promise.

Contre ces récits, on ne saurait trop s'inscrire en faux. Je ne conteste pas la sincérité des auteurs. Mais, d'une part, leur champ d'ob-

servation a été beaucoup trop étroit ; ils n'ont vu que Pétersbourg et Moscou ; ils n'ont pas pénétré dans l'intérieur du pays. D'autre part, leur clairvoyance a été systématiquement trompée. Je ne leur fais pas cependant l'injure de croire que leur optimisme ait pour seul fondement un phénomène qui frappe tous les étrangers, sur les bords de la Néva comme sur ceux de la Moskova, je veux dire un certain réveil de la vie luxueuse, une étrange fringale de plaisirs, l'aspect brillant de quelques représentations théâtrales, enfin la réouverture de deux ou trois restaurants qui, jadis, au temps du tsarisme, étaient les plus renommés pour la délicatesse de leur cuisine et l'aristocratie de leur clientèle. Mais ce phénomène, qu'on a vu se produire dans toutes les révolutions, ne signifie rien pour l'état général du peuple russe ; il témoigne simplement qu'une classe de nouveaux riches est en train de s'éduquer sur les débris de l'ancienne société ; je vous laisse d'ailleurs à deviner la source de leur richesse et tout ce qu'il y a d'impuretés, de sang, d'immundices, dans les flots de leur Pactole. Peut-on même dire que ces nouveaux privilégiés de la fortune, ces néophytes de l'opulence et de la proéminence forment une classe ? Non : ils sont trop peu nombreux ; deux ou trois mille, au maximum. C'est une bande de fibustiers heureux qui se goberge : rien de plus.

Mais les voyageurs, auxquels je viens de faire allusion, ne se sont pas bornés à parcourir les lieux où l'on s'amuse ; ils ont poussé plus loin leur enquête ; ils ont visité des casernes, des hôpitaux, des écoles, des laboratoires, des expositions. Et, malgré quelques réserves, ils ont admiré l'ensemble ; ils y ont vu le signe avéré d'un retour à l'ordre public, au travail régulier, à la santé normale. C'est ici que je me permets d'incrimer leur clairvoyance et de prétendre qu'elle a été systématiquement dupée. On ne leur a laissé voir que ce qu'il importait de leur montrer ; on les a promenés à travers un décor spécieux, où se mouvait une figuration supérieurement réglée. Pour quiconque a vécu un peu dans les pays d'Orient, le procédé est connu, le stratagème est classique. En 1787, l'impératrice Catherine, qui venait de conquérir la Crimée, la Tauride, comme on disait alors, voulut visiter cette nouvelle province de son empire. La Crimée, à cette époque, était une contrée misérable, ruinée par la domination tartare, dévastée par la guerre. Mais il fallait absolument que la tsarine revint enchantée de sa conquête. Le prince Potemkine, qui joignait à sa fonction de premier ministre un rôle plus intime auprès de la souveraine, déploya pour l'organisation du voyage un talent merveilleux, un art de magicien. On raconte même qu'il avait fait établir, sur les bords du Dniepr, où devait passer la galère impériale, de grands panneaux de toile peinte représentant les villages absents. Il y a, dans cette version, un peu de légende ; mais toutes les mesures avaient été prises pour dissimuler à la tsarine la désolation du pays qu'elle traversait. Ainsi, les paysans avaient reçu l'ordre de réparer leurs maisons et de revêtir leurs meilleurs habits ; toutes les femmes devaient être bien peignées, avec des fleurs dans les cheveux ; toute la population avait été dressée à exprimer l'enthousiasme par des gestes et des attitudes appropriés. Enfin, il y avait défense expresse « de présenter la moindre requête à Sa Majesté, sous la peine du knout et des travaux forcés ». Les bolchévistes ont tout simplement remis en vigueur le système artificiel de Potemkine. Pour les visiteurs occidentaux, le voyage à Pétersbourg et à Moscou n'a été, le plus souvent, qu'un voyage en Tauride.

* * *

Maintenant, laissons les fantasmagories, les truquages, les mystifications. Et, d'un œil libre, tâchons de voir la réalité.

Depuis plus de six ans que la dictature bolchévique est installée au Kremlin, qu'a-t-elle construit ? — Rien. Qu'a-t-elle détruit ? — Tout.

Parmi les ruines dont elle a couvert le sol russe, les plus saisissantes apparaissent surtout dans les finances publiques, dans l'industrie, dans l'agriculture, enfin dans l'état physiologique de la population.

Sur ces divers points, je serai bref, afin de vous épargner l'ennui des nomenclatures statistiques. Du reste, ce n'est pas pour une enquête officielle que vous êtes groupés autour de moi ; c'est pour une causerie.

En ce qui concerne les finances publiques, je me bornerai à vous dire que, dans le budget soviétique, le déficit est permanent et que les recettes représentent à peine cinquante-huit pour cent des dépenses. Pour combler la différence, le gouvernement ne cesse d'émettre du papier-monnaie. La détresse financière ne s'aggrave pas moins si rapidement que l'on se demande à quels expédients il faudra bientôt recourir pour assurer la marche des services publics et l'entretien de l'armée.

(1) Conférence prononcée à Bruxelles, à la tribune des Grandes Conférences Catholiques.

Passons à l'industrie, spécialement à la grande industrie, laquelle, vous le savez, est un monopole de l'État soviétique. Là non plus, je n'en ai pas long à vous dire, tant le fait est brutal et significatif : toute l'industrie nationalisée travaille à perte ; elle n'a aucun fonds de roulement ; elle a épuisé tous les stocks qu'elle avait reçus de l'ancien régime ; tout son outillage est à renouveler ; enfin sa production globale représente, au maximum, 12 pour cent de ce qu'elle était avant la guerre.

Il y a pourtant une industrie qui semble faire exception, celle des transports. Les voyageurs qui arrivent de Moscou, affirment que les chemins de fer marchent bien : « Nous sommes toujours partis et arrivés à l'heure, disent-ils ; nous allions à la même vitesse qu'autrefois et les wagons étaient convenables... ». C'est vrai. Sur les quatre ou cinq grandes lignes qui rejoignent Moscou à Pétrograd, à Riga, à Nijny-Novgorod, à Sébastopol, les trains circulent assez régulièrement. Mais, sur les autres lignes, c'est-à-dire sur plus de la moitié du réseau général, l'exploitation est devenue impossible : la pourriture des traverses a rendu la plupart des voies inutilisables ; le matériel roulant est délabré ; faute d'entretien, les signaux et les aiguillages ne fonctionnent plus ; quant aux locomotives, leur nombre, qui était de vingt mille avant la révolution, est tombé à sept mille aujourd'hui. Voilà où en est la branche la plus florissante de l'industrie, dans l'État soviétique.

L'agriculture nous réserve sans doute quelques impressions réconfortantes, cette agriculture qui fut dans le cours des âges l'inépuisable nourricière du peuple russe et qui, naguère encore, faisait du *Tchernoziom* le plus riche grenier du monde. Eh bien ! non : l'agriculture n'est pas moins ruinée que l'industrie.

Les deux ruines sont d'ailleurs connexes. L'industrie russe a toujours dépendu étroitement de l'agriculture nationale ; elle a toujours tiré sa prospérité du marché intérieur. C'est là un phénomène qui domine l'histoire économique de la Russie et qui n'a rien d'étonnant, si l'on se rappelle que les paysans représentent, à eux seuls, 93 % de toute la population russe.

Or, aujourd'hui, l'agriculteur est le plus souvent misérable, quand il n'est pas en outre affamé. Depuis que les doctrines bolchéviques ont bouleversé l'ancien régime agraire, la superficie des emblavures s'est réduite de moitié ; le nombre des chevaux a diminué de deux tiers et celui du gros bétail de trois quarts ; la vente des instruments aratoires s'est abaissée de quatre cinquièmes ; enfin, pendant l'année 1923 où les conditions météorologiques furent exceptionnellement favorables, la récolte des céréales sur l'immensité de la plaine russe ne s'est élevée qu'à cent soixante-dix millions de tonnes, soit cinquante-quatre pour cent de ce qu'elle était en 1913.

Ainsi, que l'on considère les forces productives de la Russie agricole ou celles de la Russie industrielle, le bilan de l'expérience communiste se traduit également par un désastre.

Hélas ! il y a pire encore. Ce n'est pas seulement l'agriculture et l'industrie que la dictature bolchévique est en train de détruire : c'est la vie même du peuple russe ; c'est la vitalité physiologique de la race.

Depuis l'avènement des soviets, le taux de la mortalité s'est accru dans des proportions énormes, avec une décroissance corrélative de la natalité.

Je pourrais vous énumérer une quinzaine de grandes villes, Pétrograd notamment, où le taux de la mortalité, qui était de vingt et un pour mille autrefois, a monté en 1920 à soixante-neuf pour mille. Vous apprécierez la signification effrayante de ce dernier chiffre, quand je vous aurai dit que, pendant la peste de 1907 aux Indes britanniques, la mortalité n'a pas excédé soixante-deux pour mille.

Dans les campagnes, la situation n'est pas meilleure. Autant qu'il est possible d'en juger par quelques statistiques régionales, le taux des décès atteint fréquemment soixante-sept pour mille et dépasse de quarante pour cent celui des naissances.

Pourquoi ce brusque dépérissement de tout un peuple ? Les causes sont multiples. Il y a d'abord les effets directs de la révolution, je veux dire les drames privés, les deuils, les déchirements, les inquiétudes, les humiliations, les ruines, les désespoirs, toutes les formes épuisantes de la douleur morale. Il y a ensuite les épreuves physiques et les privations matérielles : l'insuffisance alimentaire qui aboutit souvent à l'ignation ; le froid, le terrible froid des hivers russes, rendu intolérable par la pénurie des vêtements, des chaussures et du combustible ; la saleté, rendue non moins cruelle par le manque de linge et de savon ; enfin tout le cortège des maladies épidémiques et contagieuses, choléra,

typhus, diphtérie, tuberculose, variole, syphilis, scarlatine, rendues elles aussi d'autant plus pernicieuses que tous les services sanitaires sont désorganisés, que partout on réclame en vain du personnel médical, des objets de literie, des moyens de chauffage, des produits pharmaceutiques, du matériel de pansement.

Vous vous rappelez qu'en 1901 et 1922, la disette alimentaire a provoqué, dans les provinces méridionales et dans la région de la Volga, une famine épouvantable, une famine telle que l'Europe n'en avait pas connu depuis le moyen âge. D'après les statistiques officielles, le nombre des habitants qui ont souffert gravement du fléau s'est élevé à dix-neuf millions et le nombre des morts à trois millions.

Dans cette détresse générale de l'État soviétique, beaucoup de villes, par exemple Kharkov, Berdiansk, Rostov, se dépeuplent avec une telle rapidité que l'on se demande si elles ne sont pas condamnées à disparaître, comme tant de villes ont disparu jadis, en Asie, après l'effondrement des grandes monarchies arabes, persanes ou mongoles.

Un étranger qui a des indulgences pour le bolchévisme et qui traversait récemment l'Ukraine, me disait : « Dans presque toutes les gares, j'ai vu des spectacles navrants, des scènes à vous fendre le cœur. Ce sont des groupes de pauvres gens, hâves, décharnés, tremblants de fièvre, pieds nus, habillés de loques, ils prennent d'assaut le premier train qui arrive et partent pour n'importe où, au hasard, afin d'échapper à la misère de leur région natale. Mais souvent, de ce même train qui arrive, descend une colonne d'autres loqueteux, aussi maigres, aussi effarés, qui fuient pareillement leur province d'origine. Et ces bandes lamentables s'entre-croisent, errant à l'aventure, comme des troupeaux désorientés qui ne trouvent plus rien à manger nulle part... Ce qui est encore plus douloureux, c'est de voir, dans les stations, des tas d'enfants abandonnés, demi-nus, rongés de vermine et mourant de faim... »

* * *

Ce tableau lugubre de la Russie nouvelle est certes impressionnant et d'un pronostic très sombre pour la stabilité du régime soviétique. Mais si je me hâtais d'en conclure que le bolchévisme n'est plus viable, qu'il n'a plus aucune chance de se maintenir et de se perpétuer, vous auriez le droit de me répondre : « Laissez donc ce langage aux pauvres émigrés russes ; laissez-les prophétiser entre eux la fin imminente du bolchévisme ; faites même semblant de les croire, quand vous êtes seul avec eux. Mais ici, convenez franchement que, malgré tous ses abus et toutes ses horreurs, le gouvernement soviétique est un gouvernement fort. Depuis plus de six ans qu'il régit au Kremlin, n'a-t-il pas surabondamment montré sa force, puisqu'il s'est tout permis ; puisqu'il a tout osé, tout détruit, tout confisqué, tout profané ; puisqu'il a brisé tous les obstacles, opprimé toutes les consciences, et que, en fait, son despotisme atroce ne rencontre plus d'adversaire ? »

Eh bien, oui ! Le gouvernement soviétique est un gouvernement fort. Il réunit d'abord toutes les conditions morales ou immorales qui donnent à une dictature la puissance effective. Il a de l'énergie, de l'audace, de l'opiniâtreté, du cynisme, le mépris des hommes, l'instinct du commandement, l'habitude des résolutions extrêmes ; aucun scrupule, aucune pudeur, aucune pitié ; il a, en outre, une vision claire de ce qu'il veut, une doctrine simple, des principes rectilignes et absolus. Vous voyez que je ne rabaisse pas son génie. Même, si je suis prêt à reconnaître que Machiavel, quand il écrivait cet admirable bréviaire de scélératesse politique qui s'appelle *le Prince*, n'avait pas réussi à concevoir la tyrannie sous une forme aussi parfaite que le bolchévisme.

A ces mérites indubitables, les dictateurs de Moscou joignent un outillage administratif et militaire, supérieurement agencé, qui étirent dans son appareil de fer toutes les manifestations de la vie russe. Aucun tsar, même Ivan le Terrible, même Nicolas I^{er}, n'a eu entre les mains un si formidable instrument de contrainte et de répression.

La pièce capitale de cette puissante machine provient de l'Armée rouge et s'appelle officiellement « le corps de troupes à destination spéciale », sous une forme abrégative : le G. P. U.

Les dictateurs de Moscou ont pensé en effet que l'Armée rouge, qui est l'armée nationale, ne doit leur inspirer qu'une confiance restreinte. Parmi les 600.000 hommes qui la composent, il y a trop d'éléments hétérogènes, trop d'éléments inconnaisables ou suspects ; puis elle conserve dans ses cadres, trop d'officiers de l'ancien régime ; et ces officiers-là, si correcte que soit leur attitude, ne présentent aucune garantie de fidélité. Le gouvernement soviétique a donc institué, pour sa défense, une garde prétorienne comme était autrefois le corps des Janissaires ou celui des Stréltz.

Cette garde, à l'effectif de 150.000 hommes, se compose exclusivement de communistes éprouvés, auxquels s'ajoutent beaucoup de Lettons, de Mongols et de Chinois. Sa discipline, sa vigueur, son fanatisme et sa férocité, dont elle a donné tant de preuves, lui créent une légende redoutable. Spécialement éduquée pour les expéditions terroristes et les combats de rues, elle possède un abondant matériel d'avions, d'autos-mitrailleuses et de trains blindés.

Ainsi donc, soit par l'énergie de son caractère, soit par son instinct du commandement despotique, soit par le mécanisme coercitif dont il dispose, le gouvernement bolchévique est, de toute évidence, un gouvernement fort.

Mais on peut être fort, sans être solide. Qu'est-ce que c'est la force ? C'est le pouvoir de produire un grand effet, dans l'ordre physique ou dans l'ordre moral. La solidité, c'est quelque chose de plus ; c'est le pouvoir de produire une série de grands effets ; c'est de la force persistante, de la force en réserve, de la force capitalisée.

Interrogez l'histoire : vous y verrez d'innombrables dictatures, qui, à un certain moment, furent toutes-puissantes, mais qui s'effondrèrent subitement parce qu'elles n'étaient pas viables. Pour ne citer que les temps modernes, rappelez-vous les républiques italiennes du moyen âge et de la Renaissance, les continuelles révolutions de l'Amérique centrale et méridionale au siècle dernier ; enfin, surtout, rappelez-vous le brusque renversement de Robespierre et de la tyrannie jacobine, au 9 thermidor.

Ne nous laissons donc pas éblouir par la force actuelle du gouvernement bolchévique et demandons-nous s'il est solide. C'est là un point si important que vous me permettez d'y insister.

* * *

De loin, le régime bolchévique nous apparaît comme la dictature des masses paysannes et du prolétariat ouvrier. Or, la Russie compte présentement 140 millions d'habitants, sur lesquels il y a 130 millions de paysans et 2 millions d'ouvriers, au total de 132 millions. Comment une dictature qui s'appuie sur 132 millions d'individus ne serait-elle pas solide ?

Mais non, le régime bolchévique n'est pas la dictature des masses paysannes et du prolétariat ouvrier ; il ne représente qu'une minorité infime du peuple russe ; il représente uniquement le parti communiste, soit tout au plus quatre cent mille personnes sur cent quarante millions d'habitants, ce qui équivaut à vingt-huit dixièmes pour cent. Et même les grands meneurs de Moscou, les dynastes du Kremlin, les « commissaires du peuple », ne sont pas l'émanation directe du parti communiste : ils forment, au sein du bolchévisme, une sorte d'aristocratie, très exclusive, très infatuée, très méprisante de la plèbe communiste. Vous voyez combien est étroite la base du régime qui est actuellement l'arbitre souverain de la Russie. A l'examiner de près, l'édifice bolchévique n'a aucune stabilité ; c'est un échafaudage sans plate-forme et sans fondation. Nous avons le droit d'en conclure qu'il serait incapable de résister à un choc tant soit peu violent ou prolongé.

Mais d'où pourrait venir ce choc ?

Des émigrés ? Non : les malheureux ont renoncé d'eux-mêmes à toute action directe. Recueillis dans le culte de leurs souvenirs, dispersés à travers le monde, éprouvant toutes les misères et toutes les amertumes de l'exil, après avoir connu toutes les horreurs de la persécution, ils se taisent, ils souffrent, ils travaillent, ils attendent, ils espèrent...

Le choc viendrait-il donc d'un soulèvement inévitant, par exemple une révolte paysanne ou une rébellion ouvrière ? C'est probable.

Mais pourquoi est-ce probable ? C'est que la classe paysanne et la classe ouvrière accusent, depuis quelque temps, des symptômes graves de mécontentement, d'effervescence et d'hostilité.

Pour la classe paysanne, elle n'a pas été lente à se dégoûter du bolchévisme. Elle l'avait pourtant accueilli avec enthousiasme, lors du grand partage révolutionnaire de 1917. Mais, très vite, la déception était venue. Ce grand partage qui, le plus souvent, n'avait été qu'un grand pillage, n'avait augmenté que dans une proportion minime des lots individuels des cultivateurs. A se distribuer toutes les terres des nobles, de l'Église, de l'État, de la couronne, tous ces vastes domaines qu'ils convoitaient depuis des siècles, les moujiks ont été obligés de reconnaître avec consternation, que leur propriété foncière ne s'était accrue, au maximum, que de dix-neuf pour cent. Leur désillusion avait été bien pire, quand le gouvernement des soviets avait prétendu organiser, dans les campagnes, la culture collective selon l'idéal com-

muniste. Après avoir si longtemps rêvé de posséder la terre, les paysans ne pouvaient admettre qu'elle devint une propriété nationale et non leur propriété privée, leur propriété personnelle et transmissible. Sur ce point, leur résistance a été si générale, si violente, que l'expérience du communisme agraire a dû être abandonnée. Le gouvernement des soviets a été obligé de capituler, de signer ce que Lénine appelait « le traité de paix avec les moujiks », et de rétablir, sous des formules sophistiquées, l'an cien droit de propriété.

Cette victoire a-t-elle, du moins, réconcilié les masses rurales avec le bolchévisme ? Aucunement. J'ai mal le pouvoir soviétique n'a été plus exécuté dans les villages ; il n'y a pas une isba où on ne le maudisse ; parce que c'est à lui, à lui seul, qu'on impute la ruine de l'agriculture et la misère des campagnes.

Aussi, d'après les témoignages les plus véridiques, l'animosité des cultivateurs à l'égard du communisme s'accroît de jour en jour. Lors des dernières élections cantonales, les bolchévistes n'ont pu faire élire qu'un candidat sur huit cents. Les écoles villageoises, dont l'entretien est à la charge du budget municipal, sont fermées, dès que l'autorité scolaire prétend y nommer un instituteur communiste. Voici un autre cas très curieux et assez fréquent. Un communiste, qui avait réussi à se maintenir dans un village, tombe malade et meurt. Bien qu'il ait demandé et reçu les derniers sacrements, les moujiks refusent de le laisser enterrer dans leur cimetière : le corps est inhumé clandestinement, la nuit, au fond d'un bois.

Même résistance dans l'ordre des faits matériels. Partout, les paysans expulsent le commerce gouvernemental. Partout aussi, la perception des impôts est contrariée, sabotée, quand toutefois les agents du fisc ne sont pas reçus à coups de hache. Beaucoup de villages sont devenus de petites républiques indépendantes, où nul ne pénètre sans la permission du chef local, du *staroste* ; il y en a même qui se sont fortifiés militairement, grâce aux fusils, aux mitrailleuses, aux grenades, aux fils barbelés, que les moujiks ont rapportés de la guerre.

Dans leur haine du bolchévisme, les campagnards vont jusqu'à prétendre s'affranchir de toute relation avec les villes ; car c'est dans les villes que résident les odieux fonctionnaires soviétiques ; c'est là que s'en retient la peste communiste ; c'est de là que viennent tous les maux du peuple russe. Et comme, d'autre part, les villes, étant généralement ruinées ou dépeuplées, ne fournissent plus rien aux agriculteurs, on voit s'organiser, dans toutes les campagnes, une petite industrie locale, très simple, mais très active, très ingénieuse et qui a dû opposer les villages aux agglomérations urbaines.

Cette industrie paysanne qu'on appelle les *Koustari*, s'est développée rapidement, malgré l'extrême simplicité de son outillage. On y travaille le bois, le fer, le cuir, la laine, le chanvre, le lin ; on y fabrique des charrettes, des traîneaux, des harnais, des chaussures, des vêtements, des outils, des ustensiles de ménage, tout l'humble mobilier d'une *isba*. Ces artisans ruraux se montrent même si laborieux que la production des ateliers villageois représente aujourd'hui quarante-cinq pour cent dans la production totale de l'industrie russe. En dehors du point de vue économique et social, les *Koustari* ont un résultat intéressant : ils réveillent chez le moujik, le goût ornemental, l'instinct décoratif, qui jadis était si vil dans les campagnes russes, qui donnait un caractère personnel et une valeur esthétique aux plus modestes objets de la vie familiale, et qui avait peu à peu disparu, depuis que les articles usuels étaient fabriqués en série par l'industrie des villes.

Après la classe paysanne, la classe ouvrière. Quels sont les sentiments du prolétariat ouvrier à l'égard du gouvernement bolchévique ?

La première pensée qui s'offre à l'esprit, c'est que le coup d'État d'octobre 1917, l'avènement de Lénine et des Soviets, a dû inaugurer « l'âge d'or » pour les travailleurs industriels.

Tout le contraire. Jamais l'ouvrier russe n'a été si indigent et si malheureux que sous la dictature communiste. Les salaires ont tellement baissé qu'ils n'équivalent même plus en rien à la ration normale d'entretien. Les ouvriers de Iouzwka écrivaient naguère au gouvernement de Moscou : « Depuis quatorze mois, nous ne sommes nourris que de promesses. Faute de nourriture, nous n'avons plus la force de travailler. Nos familles sont sans vêtements, sans chaussures, et elles ne savent plus ce que c'est de ne pas avoir faim et d'avoir chaud... ». Le syndicat professionnel des mineurs du Donetz faisait entendre dernièrement la même plainte : « Depuis cinq mois, nous n'avons reçu aucun salaire. Nous sommes si maigres, si épuisés que nous pouvons donner à peine le tiers de l'effort que nous donnions facilement autrefois... ». A Somorvo, près de Nijny-Novgorod, toujours le même cri de détresse ;

« Notre salaire, disent les ouvriers, est tombé à soixante pour cent du minimum nécessaire à notre subsistance et il ne nous est payé qu'avec un retard de trois mois. Voilà plus d'un an que nous souffrons de la faim. Nous avons vendu au bazar nos derniers ustensiles de ménage ; nos femmes et nos enfants sont exténués d'inanition... ». Tel est le sort des ouvriers qui travaillent ; vous imaginez ce qu'est la vie des chômeurs.

Or, aujourd'hui, plus de la moitié de la population ouvrière, soit 1.200.000 ouvriers, souffre du chômage. Et le fléau ne cesse pas de s'étendre. Au mois de juillet dernier, le nombre des chômeurs a progressé de 37.000 à Pétrograd, de 42.000 à Moscou, de 63.000 dans le Donetz. On prévoyait en outre, il y a quelques semaines, que dans le cours de la présente année 1924, il faudra fermer deux cent nonante-sept entreprises industrielles (dont je vous épargne la nomenclature), employant 220.000 ouvriers.

La conséquence de cette situation tragique, c'est que les classes laborieuses sont exaspérées contre le bolchévisme. Aussi, lorsqu'un chef d'usine veut réduire l'effectif de son personnel, les ouvriers lui imposent de congédier d'abord leurs camarades communistes. Autre fait, non moins significatif : dans le cours du seul mois de septembre dernier, 2.473 travailleurs se sont retirés officiellement du parti communiste, pour protester contre le régime soviétique.

Mais voici un symptôme plus grave encore : la fréquence des émeutes ouvrières. Depuis quelques mois, on en signale de toute part, à Moscou, à Pétrograd, à Toulou, à Ekaterinbourg, à Saratow, etc. Une enquête récente a même révélé toute une association anti-communiste, ayant des filiales dans les principaux centres industriels et s'appelant « La Vérité ouvrière ». Quatre cents arrestations ont été opérées ; les milliers appartenaient presque tous aux comités d'usines.

La résistance à la tyrannie bolchévique devient donc un phénomène général. Le fameux prédicateur de la III^{me} Internationale, Rakowsky, en faisait l'aveu, dès le mois de mai dernier : « Sur tout le territoire de la fédération soviétique, disait-il, une foule de sociétés secrètes s'organisent, dans l'attente d'une circonstance propice pour nous renverser... ».

Le péril est devenu si pressant, que les dictateurs du Kremlin n'ont pas hésité à remettre en vigueur les grands procédés terroistes, les mesures implacables et draconiennes, qui ont rempli d'épouvante les premiers temps de la domination bolchévique. Les perquisitions, les emprisonnements, les exils, les fusillades, les tortures ont recommencé, ainsi qu'aux pires jours de 1918. Pendant le mois de juin dernier, 480 soviétistes dissidents ont été relégués en Sibérie, et le nombre des exécutions capitales s'est élevé à cent soixante-dix. Depuis lors, le terrorisme n'a cessé d'accroître ses rigueurs, puisque, durant le mois de décembre, on a enregistré huit cents incarcérations à Pétrograd et trois mille à Moscou.

Après tout ce que je viens de vous dire, n'ai-je pas le droit de conclure que le régime bolchévique, malgré sa force actuelle, n'a aucune solidité ?

D'ailleurs, pourquoi m'attarderais-je à cette démonstration ? Parmi tous les dirigeants de la république soviétique, il n'en est pas un qui ne sache, pas un qui n'avoue que le bolchévisme traverse une crise mortelle. Et tous s'accordent également à déclarer que la catastrophe est inévitable, si le capitalisme étranger ne vient promptement au secours de l'Etat russe.

Jusqu'ici, le capitalisme étranger a repoussé les avances qui lui sont venues de Moscou ; et il a eu raison, parce que la dictature communiste ne peut lui offrir aucune des garanties indispensables à une saine pratique des affaires industrielles ou commerciales. Quand le gouvernement soviétique, aux abois, parle d'évoluer vers le régime capitaliste, ce n'est qu'une phraseologie trompeuse : il est le prisonnier de son système politique et de ses doctrines sociales ; il n'est plus libre de revenir, même partiellement, aux principes du droit commun.

Pour mesurer à quel point les dirigeants du bolchévisme sont conscients de la catastrophe qui les menace, il suffit d'observer les dissensions profondes qui se manifestent depuis quelques mois au sein de l'état-major communiste et que la mort de Lénine vient d'approfondir encore. Ces disputes acrimonieuses, qui mettent aux prises Radek et Staline, Kamenev et Trotzky, Zinoviev et Rykow, ne traduisent pas de simples rivalités de personnes ; elles accusent des conflits violents de principes, d'opinions, de tendances, de systèmes sur les

mesures qui s'imposent pour sauver le régime ; elles nous dévoilent que tout l'appareil bolchévique est en train de se disloquer.

* * *

Cette désagrégation latente du bolchévisme est-elle connue ou du moins soupçonnée par les masses ? Oui. Et en voici une preuve singulière, qui m'a d'autant plus frappé qu'elle correspond à un instinct très vif, très mystérieux du peuple russe, l'instinct divinatoire.

Au mois de décembre dernier, le journal officiel du communisme, les *Izvestia*, racontait un incident étrange, qui a eu pour cadre le Kremlin de Moscou.

La colline du Kremlin, qui s'élève au centre de la ville et sur les rives escarpées de la Moskova, est un des lieux du monde les plus impressionnants que je connaisse, un de ceux où l'on sent revivre avec le plus d'intensité les images et les sentiments du passé. Figurez-vous un assemblage bizarre de palais, de tours, d'églises, de monastères, de chapelles, de casernes, d'arsenaux, de remparts. Au milieu de tous ces édifices sacrés ou profanes, on ne sait si l'on est dans une forteresse, dans un sanctuaire, dans une néropole ou dans une prison. Devant soi, un panorama d'une grandeur extraordinaire : Moscou la sainte, Moscou la nouvelle Byzance, avec ses dômes d'azur, ses flèches de cuivre, ses bulbes d'or, qui semblent parsemés sur elle comme des pierrieres sur le manteau d'une reine asiatique. Aux rayons du soleil, c'est un éblouissement ; aux rayons de la lune, c'est un décor de rêve, un décor de magie.

J'ai tenu à évoquer devant vous ce décor pour vous mieux faire comprendre l'épisode que je vais vous rapporter.

Au mois de décembre dernier, comme les carillons du Kremlin achevaient de sonner minuit, les sentinelles de l'extérieur entendirent un cri effrayant qui venait du rempart. On se précipite vers le bastion d'où semblait venir le cri, et l'on trouve le factionnaire tué, avec un poignard dans le cœur. Aucune trace de l'assassin. On enlève la victime ; on met un autre factionnaire et tout rentre dans l'ordre.

Mais, le lendemain, au même instant de minuit, un même cri d'effroi part du même bastion. La garde se précipite encore et trouve la sentinelle évanouie sur la neige. Quand l'homme, ramené au poste, a repris ses sens, il raconte à ses camarades, avec une voix entrecoupée, qu'il a vu un fantôme se dresser devant lui. Ce fantôme, il l'a reconnu aussitôt, à son costume ancien, à sa taille de géant, à son air farouche et surtout au grand bâton ferré qu'il tenait dans la main : c'était le tsar Ivan le Terrible en personne. Et, brandissant son épée ferrée, le vieil Ivan-Vassiliévitch a lancé au fonctionnaire cette imprecation formidable : « Bandits ! Qu'avez-vous fait de la Sainte Russie orthodoxe ?... Vous l'avez vendue, souillée, détruite. C'en est assez. Maintenant, vous allez tous périr ! »

Il y avait là vraiment de quoi s'évanouir. Ce récit dramatique a pétrifié les auditeurs, dont pas un n'a consenti à reprendre la faction interrompue. Cependant, ils appartenaient tous à la garde bolchévique, à cette garde prétorienne dont je vous parlais il y a un instant et qui se recrute dans l'élite du parti communiste.

La grève a continué les jours suivants. Aucun soldat russe n'a voulu se trouver seul, la nuit, sur le rempart hanté. Il a fallu désigner des Mongols et des Chinois qui, eux, ne craignent pas de voir Ivan le Terrible leur apparaître, puisqu'ils ne le connaissent pas.

En écoutant cet épisode, vous avez dû vous rappeler, Mesdames et Messieurs, la première scène d'*Hamlet*, l'apparition du spectre sur la terrasse d'Elseleur. Et vous vous rappelez aussi les propos qu'échangent les trois soldats, trempés de sueur froide, après que le fantôme s'est évanoui : « Cela nous annonce, disent-ils, un malheur effroyable ; c'est le présage d'une catastrophe imminente. » Soyez sûrs qu'on a tenu les mêmes propos dans la garde bolchévique du Kremlin.

* * *

Quel sera le prologue de cette catastrophe, plus ou moins prochaine ? Hélas ! il n'est que trop facile de le prévoir.

La colère muette, la haine frémissante, que les moujiks sont en train d'accumuler contre la dictature communiste, s'objective déjà sous une forme précise et personnelle, qui est d'ailleurs familière à leur imagination.

Pour leur esprit simple, toutes les souffrances, tous les outrages, toutes les famines, toutes les épidémies, tous les fléaux qui accablent

le peuple russe, viennent des juifs. Et le grand drame historique, où s'est effondrée la Sainte Russie des tsars, leur apparaît comme un vaste complot du judaïsme contre la société chrétienne.

Ce réveil de la passion antisémite est un phénomène général, très grave, et qui augure d'horribles massacres. La même opinion m'est venue de toute part : « Quand le bolchévisme commencera de s'effondrer, on n'entendra dans la Russie entière qu'un seul cri : *Mort aux juifs !*... » Les communautés israélites s'y attendent et vivent déjà dans l'effroi. Vous jugerez de leur état moral par cette lettre qui émane d'un négociant juif installé à Ekaterinoslaw : « La situation des juifs devient chaque jour plus critique. L'irritation des chrétiens contre eux ne cesse de grandir, et elle menace toute la juiverie russe des plus atroces calamités. Nous devons même prévoir que ce sont les bolchévistes eux-mêmes, qui, dans l'espoir de se sauver au dernier moment, déchaîneront contre nous les fureurs populaires. Je suis persuadé qu'aucune force humaine ne peut plus conjurer les pogroms qui se préparent. Il faut donc organiser, au plus vite, l'exode des familles juives, si l'on ne veut pas qu'elles soient toutes massacrées... »

Ainsi, une cruelle épreuve s'annonce pour les juifs de Russie, quoique, en toute équité, le judaïsme russe n'ait pas, dans le bolchévisme, la responsabilité primordiale qu'on lui impute généralement. Sur 140 millions d'habitants, la Russie compte 3 millions de juifs, soit 2,14 pour cent. Cette proportion ne s'élève qu'à 5 pour cent dans le parti communiste qui, sur 400.000 membres, compte 20.000 juifs. Il est notoire pourtant que les juifs se sont attribués, dans la direction supérieure du bolchévisme, un rôle qui dépasse de beaucoup leur importance numérique ; il n'est pas douteux non plus qu'ils se sont fréquemment signalés par d'abominables sacrilèges dans les persécutions infligées à l'Église orthodoxe.

Quoi qu'il en soit, on peut tenir pour certain que le soulèvement du peuple russe contre la tyrannie bolchévique débitera par une explosion d'antisémitisme.

Dès lors, la crise finale sera ouverte ; la toile sera levée sur le dernier acte. Il suffira d'un incident quelconque pour déclencher, à Moscou, les événements décisifs, dont le plus probable est une conjuration politique, se réalisant par un coup d'État militaire.

Cela peut aller vite. Lorsqu'on a vu, comme je l'ai vu, tout l'appareil séculaire du tsarisme, toute cette armature hiérarchique et majestueuse, s'effondrer en quelques jours, en quelques heures, on n'éprouve aucune difficulté à croire que les maîtres actuels du Kremlin puissent disparaître instantanément, comme dans une trappe.

* * *

Qu'advient-il ensuite ? Les esprits les plus sages prévoient une période assez longue de misère, de violence et d'anarchie ; car enfin, malgré toutes ses aberrations, le bolchévisme représente encore un principe d'ordre et d'autorité.

Mais cette période calamiteuse, pour inévitable qu'elle paraisse, ne sera qu'un intermède, une étape.

Ici, dans notre essai de prophétisme, nous retrouvons un terrain solide, je veux dire un précédent historique.

Le peuple russe a déjà traversé une tourmente aussi destructive que celle où il se débat aujourd'hui. C'est à la fin du XVI^e siècle, quand l'héritage colossal d'Ivan le Terrible tomba aux mains d'un pauvre idiot, le tsar Féodor, qui ne savait que s'agenouiller devant les icônes et sonner les cloches ; c'est « le Temps des troubles », le *Smoutnoïé Vremia*, le temps de Boris Godounow et du faux Dimitry. Pendant quinze années, tous les malheurs et toutes les hontes s'abattent sur la Russie ; pendant quinze années, elle se consume dans les guerres, les discordes, les carnages, les supplices, les incendies et les dévastations.

Mais soudain, en 1612, la conscience nationale se réveille. Des hommes nouveaux entrent en scène, avec un programme simple, pratique, dont personne encore ne s'était avisé. Un gouvernement provisoire se constitue ; il convoque à Moscou une assemblée représentative de la terre russe, un *Zemskiy Sobor*. Le 21 février 1613, un jeune boïar, d'ancienne famille, Michel-Féodorowitch Romanow, est élu tsar. La Russie est sauvée !

C'est évidemment par une grande consultation électorale, par un *Zemskiy Sobor*, que le peuple russe, affranchi de la dictature communiste, recouvrera l'indépendance de sa volonté, l'usage de son libre arbitre et la maîtrise de son destin.

Sur quelles bases verrons-nous se reconstituer cette Russie nouvelle ?

Dès à présent, il est permis d'affirmer que tous les problèmes qui se poseront alors, toutes les éventualités qui se peuvent produire, toutes les combinaisons que l'on voudra essayer, bref toutes les contingences de la politique seront dominées par la question agraire.

Les moujiks¹ seront les maîtres de la situation. N'oubliez pas, en effet, qu'ils sont au nombre de 130 millions, soit 93 pour cent de la population. Puis, dans la période confuse et désordonnée qui suivra l'écroulement du bolchévisme, ils représenteront le seul élément productif du pays et le seul contribuable du budget.

Or, il est un point sur lequel ils se montreront d'une intransigeance irréductible. Jamais ils ne consentiront à restituer les terres qu'ils ont accaparées. On présume toutefois qu'ils accepteraient d'indemniser partiellement les anciens propriétaires, ne fût-ce que pour légitimer leur possession.

Enfin, sous la dictature bolchévique, ils ont presque partout repoussé l'intrusion des autorités urbaines ; ils se sont ainsi habitués à gérer eux-mêmes leurs affaires locales, à considérer leur village comme une petite république autonome. Cette habitude leur tient trop au cœur pour qu'ils veuillent y renoncer. Il faudra donc leur concéder une large décentralisation administrative.

En d'autres termes, certains résultats de la révolution, sur lesquels il n'y a plus à revenir, devront être solennellement reconnus et confirmés. C'est la tâche qui s'est imposée à Bonaparte, au lendemain du 18 Brumaire, et où son génie politique s'est révélé si lumineux.

Une question plus difficile se dresse maintenant devant nous.

Quand les représentants de la terre russe, les députés du *Zemskiy Sobor* siégeront au Kremlin moscovite, quelle forme constitutionnelle assigneront-ils au pouvoir souverain ? Se prononceront-ils en faveur de la république ou de la monarchie ?

J'avoue qu'il m'est impossible de conjecturer laquelle des deux solutions prévaudra, tant les avis nombreux que j'ai recueillis sont divergents et même contradictoires.

De cette enquête, je retiens cependant que l'idée de rétablir l'autocratie absolue tel que Nicolas II l'avait reçue en héritage, l'idée de restituer le commandement suprême de la Russie à un tsar élu de Dieu et relevant de Dieu seul, cette idée est abandonnée par tous les Russes, sauf par quelques utopistes, par quelques illuminés, d'ailleurs fort respectables. La monarchie n'a donc chance d'être restaurée que sous la forme libérale et parlementaire des États modernes.

Cette enquête me donne encore à penser que le dilemme « République ou Monarchie » ne se posera pas tout de suite après la disparition du bolchévisme et qu'un régime provisoire, une sorte de consulat dictatorial, sera nécessaire tout d'abord pour procéder aux grandes opérations de nettoyage et de police qu'exigera le rétablissement de l'ordre.

* * *

Mais je me résigne volontiers à ne pouvoir formuler des conclusions plus précises.

Une seule chose importe, c'est que la Russie échappe à ses bourreaux, se relève de ses ruines et reprenne le cours de sa vie nationale. Je crois fermement et je voudrais vous avoir démontré que le bolchévisme ne peut plus escompter qu'une existence débile et précaire, parce qu'il n'a au monde aucune racine dans le peuple russe, parce qu'il porte en soi des vices irrémédiables, parce que ses principes et ses actes l'ont enfoncé dans une impasse où il trouvera bientôt l'impossibilité matérielle de vivre.

MAURICE PATÉ LOGUE,
Ambassadeur de France.



Aux Grandes Conférences Catholiques

Le mardi 11 mars, conférence de MM. Jérôme et Jean Tharaud : *La nouvelle Jérusalem.*



La réforme des études de droit

Une proposition récente pose la question de la réforme des études juridiques dans les universités belges.

Elle tend, pensons-nous, à restreindre les études préparatoires au droit qui se poursuivent dans la candidature en philosophie et lettres et à accentuer dans les facultés de droit la formation technique du futur juriste.

La pensée maîtresse qui a inspiré les promoteurs de cette réforme semble être celle-ci : le juriste est insuffisamment préparé par l'université à la pratique du droit ; il y a donc lieu de donner plus de temps à cette préparation ; ce temps où le trouver, sinon dans les années de candidature en philosophie et lettres en diminuant le nombre d'heures consacrées soit à l'histoire, soit à la littérature ancienne ou moderne, soit à la philosophie ?

* * *

Je ne puis croire un instant que les auteurs du projet de réforme aient voulu s'en prendre aux disciplines qui contribuent à la formation générale de l'esprit. Tous les hommes de science, dans quelque domaine que ce soit, s'accordent à proclamer, non seulement la nécessité de cette formation générale, mais son efficacité incomparable pour développer la personnalité intellectuelle. C'est elle qui trempe les jeunes intelligences, les rend aptes à manier sûrement les procédés de la déduction et de l'induction, leur donnant à la fois la rigueur, l'ingéniosité, la faculté d'imaginer des hypothèses et de les suivre ; elle aussi qui imprime à la pensée cette netteté de contour, cette détermination parfaite sans laquelle l'expression verbale et scripturaire demeure toujours lâche et incorrecte, sinon complètement défectueuse.

Le moment serait d'ailleurs mal choisi pour essayer de discréditer la culture générale, alors que la France affirme sa volonté de la renforcer et de l'imposer, sous la forme des humanités anciennes, à tous ceux qui prétendent participer au rôle de direction, dans n'importe quel département social.

* * *

Peut-on, sans nuire à la culture générale, envisager la diminution du temps consacré à telle ou telle étude inscrite au programme de la candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit ? D'autres discuteront ce point avec toute la compétence requise. Quant à moi, je suis d'avis qu'il ne faut pas rejeter systématiquement les suggestions émises dans ce sens. La documentation historique par exemple, notamment en ce qui concerne les périodes de l'antiquité et du moyen âge, pourrait peut-être se restreindre au profit de synthèses dont l'intelligence juvénile garderait à la fois un souvenir plus attrayant et une plus durable empreinte.

Mais encore serait-il équitable d'effectuer dans les programmes de la faculté de droit un travail de révision analogue, et éventuellement une semblable opération simplificatrice. J'ai toujours dans la mémoire les polémiques retentissantes engagées, alors que j'étais sur les bancs de l'Université de Louvain, entre Monsieur Willems, une autorité en matière

d'antiquités romaines, et notre professeur de droit commercial, Monsieur Albert Nyssens, l'un des meilleurs maîtres du temps à la faculté de droit. Nyssens soutenait en des brochures où sa verve mordante se donnait libre cours l'opportunité de coupes sombres dans les cours de pandectes et de droit romain au grand profit d'une étude plus approfondie du droit actuel.

* * *

Si je rappelle ces débats, ce n'est pas uniquement par complaisance pour des souvenirs de jeunesse, mais aussi parce que la proposition formulée aujourd'hui les évoque fatalement. Est-ce l'antipathie à l'égard du droit romain qui me fait écrire ainsi, et veux-je méconnaître son rôle dans la formation de l'esprit juridique ? Que les romanistes veuillent bien se rassurer. Telle n'est nullement ma façon de voir.

L'étude du droit romain peut être éminemment utile et intéressante, même au XIX^e siècle. Lorsqu'on prend la peine d'en pénétrer l'évolution à la suite d'un penseur comme Ihering (1), on y trouve un fécond instrument de travail scientifique. Mais Ihering apportait à l'étude de l'histoire du droit — romain ou autre — une intelligence de philosophe et de sociologue. Il ne cesse d'ailleurs d'insister sur cette double orientation dans ses préfaces.

Voilà dans le droit d'une époque et d'un peuple le reflet et comme la cristallisation de quelques grandes idées philosophiques, y voir aussi la conséquence, traduite en formules impératives, de tout le complexe social environnant, c'est faire autre chose que d'envisager le droit en exégète dont la préoccupation est de dégager le sens exact du texte et de l'appliquer à des espèces diverses. Que ce travail d'exégèse soit indispensable, qu'il ait sa place marquée dans les facultés de droit, qu'il doive même y occuper une très large place afin de satisfaire aux besoins professionnels, je me garderai bien de le contester.

* * *

Mais le point de vue scientifique et philosophique, lui, n'a-t-il pas aussi sa place à revendiquer ? La lui fait-on assez ample dans nos universités belges ?

On n'aurait pas de peine, je pense, à recueillir parmi nos docteurs en droit, de multiples témoignages sur les lèvres les plus autorisées, concordant à déplorer l'insuffisance des études de philosophie du droit et de sociologie juridique.

Les facultés de droit françaises souffrent probablement moins de ce mal, à cause de la distinction qui y est traditionnelle entre la licence et le doctorat, la licence consacrant surtout la formation professionnelle, tandis que le doctorat représente plutôt la culture juridique désintéressée. Ce serait une question à examiner, de savoir si pareille distinction ne présenterait pas quelque utilité chez nous.

* * *

Inviquons deux exemples pour préciser notre pensée.

Est-il admissible que l'on se borne à commenter la constitution belge alors que les principes mêmes du droit public sont aujourd'hui mis en cause, alors qu'il ne s'agit de rien de moins dans les controverses d'aujourd'hui que de la conception même de l'État, de sa nature, de sa constitution, de ses fonctions ? Qu'on ouvre un traité, comme le *Traité de*

(1) *L'esprit du droit romain*, traduit de l'allemand.

droit constitutionnel de Duguît, l'éminent doyen de la faculté de droit de Bordeaux, et l'on verra que c'est toute la philosophie du droit qui est refondue par lui dans un sens nettement positiviste et antithomiste. — Qu'on parcoure le volume publié il y a quelques années par H. Rolin, professeur à l'Université de Bruxelles, sous le titre *Prolégomènes à la science du droit ; esquisse d'une sociologie juridique*, on verra que c'est toute une science des rapports entre le droit et la vie sociale qui y est ébauchée selon des principes aussi positivistes et antithomistes que ceux dont s'inspire Duguît. Cette science on peut la comprendre tout autrement, mais toujours est-il que Rolin a le mérite de faire apparaître le rôle que devrait remplir dans nos programmes des cours tels que l'Encyclopédie du droit et l'introduction historique au droit qui n'ont généralement aujourd'hui qu'une signification dehors-d'œuvre.

Il est superflu d'insister après tant de grands travaux

publiés en ces dernières années, en France surtout, et où les fondements de la science du droit sont mis à l'épreuve (1). Nous n'avons voulu, dans cet article, que soumettre au public quelques réflexions suscitées par un projet tout actuel. Ce projet soulèvera, nous n'en doutons pas, d'ardentes controverses. Puisse-t-il en sortir des conclusions favorables au renforcement des disciplines philosophiques et scientifiques ! Nos universités n'ont pas pour unique destination de fabriquer des diplômés et la culture désintéressée de l'esprit n'a déjà pas trop de fidèles.

GEORGES LEGRAND,
professeur d'économie sociale.

(1) Nous nous permettons de renvoyer aux nombreuses références contenues dans une brochure que nous avons publiée sous le titre : *La conception du droit, le milieu social et les tendances de la législation d'après guerre* (Archives du Manuel Social). Paris et Bruxelles, Dewit, 1922.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Pour la défense des noirs

Qui ne sait que la maladie du sommeil, trypanosomiase ou simplement trypanose, pour l'appeler par son nom, est le plus terrible agent de dépeuplement de l'Afrique équatoriale et tropicale ? Le germe infectieux qui la crée est connu : c'est l'infinitement petit protozoaire, du genre trypanosome, vivant en parasite dans le sang des vertébrés, que la diabolique tzé-tzé suce avec volupté, dont elle charge sa trompe, pour l'inoculer par chaque piqûre aux hommes, aux animaux. Alors il envahit successivement les systèmes sanguin, lymphatique, nerveux, et une fois installé dans cette dernière citadelle, jusqu'à présent il défie la science de l'en déloger.

On connaît aussi le processus nosologique, le déroulement du hideux cortège des symptômes de la trypanose : fièvres vespérales, arythmie cardiaque, céphalée, effondrement de l'organisme, adénopathies surtout cervicales, puis à l'ultime période, somnolence, apathie, asthénie, aboulie, folie, et, finalement, la mort dans le coma. On ne saura jamais le nombre de Noirs africains que cette plaie du Congo a fait sombrer dans la mort.

Dans l'état actuel de nos connaissances, comment combattre le fléau ? Une seule arme : la prophylaxie qui tend à supprimer les réservoirs du virus trypanosique. Il faut pour cela s'attaquer au mal dans la première phase de la maladie, là où il est curable encore et tout à la fois le plus apte à se propager. C'est clair. Il faut donc découvrir les personnes trypanosées, sélectionner les suspects pour préserver les autres, diagnostiquer les malades. Ce triage est à la base de toute lutte prophylactique sérieuse, c'est une mesure de salut public, l'unique mesure efficace. Judicieusement employée, la sélection a produit des résultats merveilleux, il est telle région, celle de Kisantu, par exemple, aujourd'hui totalement expurgée du mal affreux qui l'infestait. Employée sans discernement, à l'aveuglette, sans lumière et sans conscience, elle tourne le remède en poison, engendre des abus effroyables, entraîne des conséquences désastreuses pour la campagne entreprise, attentatoires au droit et à la justice, à la morale médicale et à la déontologie.

C'est le sévère réquisitoire qu'avec autant de science que de conscience, le R. P. Hyacinthe Vanderyst, ingénieur, docteur en philosophie, missionnaire et ancien directeur de lazarets au Kwango, dresse contre une Mission prophylactique itinérante, opérant dans cette région, sous la direction d'une personnalité étrangère munie de pleins pouvoirs, et y sévissant avec l'impétueux aveuglement d'un cyclone dévastateur.

Un rapide exposé mettra en pleine lumière cette passionnante question. J'en emprunte les éléments à une Communication du plus haut intérêt, solidement documentée, faite par le R. P. Vanderyst lui-même, à la Société médicale belge de Saint-Luc, à la fin de l'année dernière.

Il n'y a que deux manières d'établir le diagnostic de la trypanose : l'examen *clinique* et l'examen *microscopique*. Le premier lent, compliqué, difficile, embrassant l'ensemble des symptômes exige une longue mise en observation du malade. Il saute aux yeux qu'une telle méthode est inconciliable avec la rapidité de déplacement des Missions voyageuses. L'autre examen, au contraire, portant exclusivement sur l'analyse du sang ou de la lymphe, est la seule et unique méthode, d'après le sentiment unanime des spécialistes, qui soit à la portée des Missions itinérantes. Et cette méthode est infaillible, la présence du cruel infusoire, du trypanosome ne peut échapper au microscope, scrutateur du sang qui est son habitat.

Or, à quel diagnostic recourt la Mission incriminée pour déceler la trypanose ? A un diagnostic purement empirique, à la constatation d'un seul symptôme, à la palpation des glandes et elle va même jusqu'à la confier à des infirmiers noirs appelés pour cela *palpeurs de glandes*.

On croit rêver ! Pas de procédé plus illusoire, plus fallacieux, il est insensé, il est criminel. En effet, on peut être porteur d'adénopathies (glandes, ganglions) et n'être pas du tout trypanosé, puisque ce symptôme se rencontre très fréquemment dans beaucoup d'autres maladies, et vice-versa, on peut être trypanosé à trente-six carats sans porter la moindre adénopathie, puisque, à défaut de ce symptôme accidentel on peut en présenter d'autres essentiels, infailliblement révélateurs de la trypanose.

La seule palpation ganglionnaire ne prouve donc rien du tout dans l'espèce, elle est, à elle seule, destinée de toute valeur. La preuve ? Elle a été fournie surabondamment par d'innombrables expériences et il n'est pas une seule autorité en matière de maladies coloniales, pas une seule qui émette à cet égard l'ombre d'un doute. Parmi tant de résultats accumulés par l'expérience, je ne relève que deux faits. Dans certains secteurs prophylactiques MM. Blanchard et Letrou spécialistes éminents, ont seulement compté sept pour cent de trypanosés parmi les porteurs de glandes. M. Jamot soumettant à l'examen du microscope quatre-vingt-dix-sept mille individus suspects, n'a pu découvrir que trente mille trypanosés. D'une foule d'expérimentations concordantes pratiquées par des compétences de tout premier ordre, se dégage cette conclusion d'une absolue certitude scientifique : « Le diagnostic ganglionnaire appliqué systématiquement durant des années par une grande Mission prophylactique doit donner lieu à un nombre incalculable d'erreurs positives et négatives. » Ce qui veut dire qu'à vouloir

discerner à grande vitesse la maladie du sommeil sur une population alignée en se bornant à palper le crâne et la nuque, il est fatal de laisser échapper une foule de malades réellement atteints, réellement contaminés, chez lesquels le mal non décelé évoluera jusqu'à la phase ultime et qui le propageront autour d'eux ; il est fatal aussi de retenir comme malades une foule de gens qui ne le sont pas du tout et cette erreur volontaire dans sa cause, entraîne pour les victimes des conséquences infiniment dommageables.

Le soi-disant trypanosé, condamné à porter toujours sur lui même la fiche à encre rouge qui le désigne comme tel, subit une véritable *diminutio capitis*, une réelle déchéance. Réputé dangereux, objet de la défiance des Européens qui l'écartent de tout emploi, objet de répulsion et d'horreur pour les indigènes, il devient l'être odieux que l'on traque et persécute, que naguère encore on chassait dans la brousse ou la forêt, quand on n'allait pas jusqu'à l'empoisonner ou à le noyer dans la rivière. Il n'est pas rare que, sentant peser sur lui l'universelle animadversion, le malheureux s'autosuggestionne la maladie et que le pseudo-trypanosé le devienne en vérité.

Le R. P. Vanderyst stigmatise aussi un autre abus révoltant, monstrueux, qui est le renversement de tout droit et se pratique cependant avec une inconcevable impunité. Il suffit dans telle satrapie prophylactique d'être versé arbitrairement dans la catégorie des suspects à la suite d'un diagnostic purement empirique, pour être condamné à passer sous les fourches caudines d'une périlleuse médication, les injections intraveineuses d'émétique, souvent confiées à des infirmiers indigènes isolés dans la brousse, opérant par contrainte loin de tout médecin !

Le suspect devient l'esclave du chef du service prophylactique. Il n'a pas été déterminé comme malade par l'examen au microscope, officiellement il ne peut être considéré comme tel et on s'arroge le droit de lancer à sa poursuite une brute ignare qui lui fera violence, qui mettra sa vie en péril par un traitement infiniment délicat à administrer.

* * *

Ah ! mais voilà ! il n'y a que des Noirs en jeu, des êtres inférieurs, du bétail humain. Ainsi pensent sans doute ces humanitaires dont la conscience aussi élastique que le caoutchouc congolais n'a pas le sens de la solidarité humaine et de la responsabilité.

Ils n'ont jamais supputé le nombre approximatif de leurs victimes qui se chiffrent par dizaines de mille dans la région indiquée, le Kwango. Oseraient-ils infliger pareil traitement à leur clientèle en pays civilisé ? Certes, non ! Mais alors, il y a donc deux morales, deux codes, deux déontologies médicales, l'une à l'usage des évolués, respectueuse du droit, l'autre à l'usage des arriérés, contemptrice du droit !

Il était temps que cette douloureuse question qui a retenu un instant l'attention de la presse entrât dans une phase décisive. C'est fait.

Aussi longtemps que le R. P. Vanderyst fut seul, ou à peu près, à s'élever contre cette politique médicale qui trahit la mission prophylactique confiée par l'Etat et ajoute ses ravages propres à ceux qu'elle devrait réprimer, les Autorités ont éconduit le protestataire par la raison bien simple et décisive en démocratie que toute sa science, et elle est joliment avertie, attestée par de savantes publications, que toute son expérience, et elle est considérable, ne portaient pas l'estampille officielle, le brevet spécial, la peau d'âne, le bouton de mandarin, ce sans quoi le plus docte est réputé imbécile. Il eût été cependant intéressant de vérifier le parchemin de tel médocaître russe qui pourrait bien être tout simplement un diplôme de franc-maçon.

A lors le R. P. Vanderyst s'est tourné vers la Société médicale belge de Saint-Luc qui lui a fourni des juges dignes de la cause qu'il défend, un aéropage de médecins qui compte des hommes de grande valeur et possède à sa tête un maître de la science, le Dr Morelle.

Saisie par l'initiative du R. P. Vanderyst, justement impressionnée par la gravité des faits qu'il lui apportait, la Société a désigné une Commission, composée de MM. les docteurs Morelle, professeur à l'Université de Louvain, et Warlomont, général médecin honoraire, pour procéder à l'examen critique des faits allégués. Cette Commission a terminé ses travaux. Elle a reconnu la gravité des informations qui lui étaient soumises, elle appelle de tous ses vœux la révision des méthodes pratiquées depuis près de quatre ans, par la Mission prophylactique itinérante du Kwango.

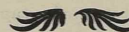
Après de longs considérants qu'il est superflu de reproduire ici, la Commission a formulé ses conclusions : Elle demande l'impression de la Communication précitée et sa transmission au Ministre des Colo-

nies. Elle appelle sa bienveillante attention sur les considérations concernant le diagnostic empirique de la maladie du sommeil, pratiqué par la Mission de Kwango-Kassai, insiste sur les conséquences de ce diagnostic funestes à la lutte prophylactique, « les conséquences graves d'un tel diagnostic au point de vue de la justice, de la morale médicale et de la déontologie. Elle signale le danger du traitement par injections d'émétique dans les conditions où il s'exerce. Elle émet le vœu, enfin, que dorénavant, les grandes Missions scientifiques et prophylactiques soient confiées à des docteurs en médecine de nationalité belge ».

Il est inutile d'ajouter que ces conclusions, qui empruntent à leurs signataires une si haute autorité furent adoptées à l'unanimité des membres présents à la séance de décembre 1923.

Nous félicitons respectueusement la Société Médicale belge de Saint-Luc d'avoir épousé cette noble cause avec une telle impartialité scientifique et nous ne pouvons douter qu'une voix aussi autorisée ne parvienne à faire entendre en haut lieu la vérité et respecter la justice avec l'humanité.

J. SCHYRGENS.



ROME

Religion et Politique

Ce fut une préoccupation, peut-on dire, continue, du Saint-Siège, particulièrement depuis la guerre, de dégager et de désolidariser l'Église et la religion de la politique. La campagne électorale qui vient de s'ouvrir en Italie lui en a offert une nouvelle occasion.

L'Osservatore Romano a publié, dès les premiers jours de cette campagne, une note autorisée déclarant que le Saint-Siège entendait rester au-dessus des conflits politiques. *L'Action catholique*, c'est-à-dire l'organisation générale des catholiques italiens unis pour le service de l'Église, a promulgué, d'accord avec le Vatican et en conformité avec ses statuts, une déclaration affirmant qu'elle ne prenait position pour aucun des partis en présence, qu'elle se contentait, comme le Saint-Père, de recommander à ses membres d'appuyer la politique qu'ils jugeront en conscience la plus profitable à la nation et la mieux correspondante aux principes et aux intérêts catholiques. En outre, une circulaire de la Secrétairerie d'Etat à l'Épiscopat, et une autre de la Congrégation des Religieux aux Supérieurs d'Ordres, rappelèrent aux membres des deux clergés que leur caractère leur interdit de faire figure d'hommes politiques. Voici la traduction du dernier de ces documents.

Il n'était pas destiné, dit-il, à être communiqué au public italien ; une indiscretion l'a mis en possession d'un journaliste ; vous devinez la suite de l'histoire.

Il n'y a aucun inconvénient à publier cette lettre en Belgique. Et nous y voyons un avantage : elle ajoutera peut-être encore, chez certains, à l'évidence et à la certitude de cette importante vérité que la religion et la société religieuse ne doivent lier leur sort, comme le recommandait si instamment il y a quelques semaines l'éloquent conférencier de Reynold à la tribune des Grandes Conférences Catholiques, avec aucun système, aucun programme, aucun parti politique.

« Révérendissime Père,

» Vous savez combien le Saint-Père, spécialement au cours de ces dernières années qui ont vu l'entrée des catholiques italiens dans la vie politique, a toujours recommandé au clergé tant séculier que régulier, de rester étranger aux luttes de partis et de se tenir au-dessus des compétitions purement politiques. Sans doute, les prêtres, qu'ils aient ou non charge d'âmes, ont le droit, comme tout citoyen, d'avoir leurs opinions et leurs préférences politiques, du moment que celles-ci sont conformes aux principes de la morale et aux intérêts de la religion. Mais il est non moins indiscutable que leur caractère et le ministère dont ils sont investis leur interdisent toute attitude qui puisse détourner les âmes de l'amour et du respect de la religion et livrer les représentants de celle-ci aux conflits de passions et d'intérêts exclusivement temporels. A plusieurs reprises, les Souverains Pontifes ont exprimé leur sentiment en cette matière, notamment Léon XIII, dans sa lettre aux Evêques de Bohême, et Benoît XV aux Evêques de Belgique et de Pologne. Sans compter l'interprétation authentique du Can. 139 donnée par ordre du Pape glorieusement régnant au début de son pontificat.

» A ces instructions, il est juste et consolant de le constater, le clergé régulier et séculier s'est, en règle générale, exactement conformé. Toutefois, il est utile, devant l'imminence de la campagne électorale, d'attirer l'attention sur ce fait que l'un ou l'autre religieux, avec les meilleures intentions, du moins faut-il le supposer, sous couleur de défendre la religion — défense malhabile — ou de servir la patrie — patriotisme mal réglé — s'est imprudemment lancé dans l'action politique, allant même jusqu'à prendre l'allure et le ton du meetinguiste, aux applaudissements de tel ou de tel parti, mais au douloureux étonnement des fidèles et toujours au détriment de l'Église.

» Tels sont les motifs pour lesquels je vous rappelle, Révérendissime Père, comme la Secrétairerie d'État l'a fait aux Evêques pour le clergé séculier, la volonté expresse de Sa Sainteté que tous ceux qui représentent en quelque manière et en quelque mesure les intérêts de la religion s'en tiennent à la règle de la plus stricte prudence et évitent jusqu'aux apparences d'attitudes favorables à un parti politique, quelque nom qu'il porte

Cardinal LAURENTI,

Préfet de la Congrégation des Religieux.

On aurait tort de ne voir dans l'attitude actuelle du Saint-Siège à l'égard des partis politiques italiens qu'une tactique d'opportunité, puisque le Pape et les Congrégations justifient leurs recommandations par des principes d'une portée générale et se réfèrent à des mesures analogues prises dans les circonstances les plus variées.

Un autre tort serait de conclure, comme seront sans doute fort tentés de le faire les nationalistes et les partisans quand même de l'union sacrée, que la religion n'a rien ou guère à voir dans la politique. Cette conclusion n'est aucunement dans les prémisses posées par le Saint-Siège et elle est formellement opposée à tous les enseignements des Pontifes et des Conciles sur la constitution chrétienne des États.

LOUIS PICARD.



FRANCE

La presse vénale

Résumé d'un article de Lewis S. Gannett : « La corruption secrète de la Presse française », dans THE NATION de New-York, du 6 février.

M. Boris Souvarine vient de publier dans *L'Humanité* de Paris une série de documents qu'avec l'autorisation des Soviets il est allé chercher dans les archives du Ministère des Finances de Russie, et qui établissent le système de corruption auquel le Gouvernement Impérial Russe avait recours vis-à-vis de la presse française, depuis 1904 jusqu'à 1917.

Près de quatre millions de francs furent dépensés rien qu'en 1905 — année particulièrement critique — pour forcer la presse à ne pas présenter les très sérieux événements russes d'alors sous un jour défavorable pour les intérêts du Gouvernement russe. Ce Gouvernement payait de la sorte une vingtaine de quotidiens et plus encore de journaliers connus individuellement. Les documents publiés citent impitoyablement leurs noms ; et M. Kaffalovitch, le représentant à Paris du Ministère russe des Finances, parle lui-même de la « vénalité abominable de la presse française ».

Il est juste d'ajouter que certains journaux étrangers, notamment anglais, et non des moindres, touchaient aussi. Ces allocations prenaient quelquefois la forme de paiements pour des « Suppléments spéciaux consacrés à la Russie », « suppléments » dont les représentants russes contrôlaient spécialement le contenu.

Il est d'autre part curieux de constater que ces « subsides » à la presse française ont commencé en février 1904 (lors du début des hostilités russo-japonaises), à l'« expresse demande du Ministre des Finances français. Il arrivait à ces allocations de s'interrompre, quitte à recommencer quand les circonstances semblaient l'exiger (notamment, immédiatement avant le grand emprunt russe en France, au printemps de 1906, et lors de la guerre balkanique de 1912).

Au cours de la guerre mondiale, une « alliance » particulièrement étroite fut conclue entre le Gouvernement russe et le... *Temps*. « Jamais, peut-être, dans l'histoire, un grand journal ne s'est vendu en ce point, corps et âme, à une puissance étrangère ». L'arrangement

entre le Ministère Impérial des Finances et M. Ch. Rivet, correspondant du *Temps*, est daté du 15 janvier 1916. Le prix stipulé est de cent cinquante mille roubles par an, sans compter d'autres faveurs. Les documents publiés révèlent l'insistance avec laquelle M. Rivet sollicitait ces subsides du Ministère des Finances, sans dédaigner pour cela le Ministère des Affaires Étrangères. La Révolution de mars 1917 n'apportait ici aucun changement ; et le 2 mai M. Rivet accusait réception d'un chèque du Gouvernement Kerensky. Il faisait même entendre qu'il avait été pour quelque chose dans les changements survenus !!

A part cette corruption par l'argent, à laquelle les correspondants américains ne semblent pas être accessibles, le Gouvernement russe avait recours à une autre encore, plus subtile : la corruption par les décorations. Aujourd'hui les correspondants américains convoitent tout particulièrement la Légion d'honneur, ou l'ont déjà.

Ne serait-ce pas là l'explication de ce fait bizarre que, dans leurs télégrammes quotidiens à leurs journaux, ils parlent si peu — ou même pas du tout — des révélations surprenantes de *L'Humanité*, révélations que les journaux incriminés eux-mêmes ne songent pas à nier ?...

La voix du grand juste

De Maurras, dans *l'Action Française* :

Le cardinal Mercier est de tous les hommes vivants celui qui rappelle le mieux les traits moraux du pape Pie X. I, admirable lettre pastorale qu'il vient d'adresser à toutes les églises belges ressuscite une fois de plus cette ressemblance profonde avec le contemporain qui accomplit si parfaitement au milieu de nous le type idéal de l'homme complet, pensant, enseignant, combattant, docteur et héros, âme lumineuse et cœur rayonnant.

On a lu hier les principaux passages de cette lettre. On n'a pu se défendre d'en admirer l'esprit de justesse et de justice, la douceur, la mesure et la noble fermeté. Pas un mot dont le sens direct ou l'inflexion ne signifiait clairement ce qui est au fond du cœur de ce grand homme d'église, les décisions et la volonté de la charité. Mais, comme il convient au véritable amour supérieur, ni la raison ni la justice ne sont sacrifiées, ne sont perdues dans le rayon de cette flamme, et celle-ci s'adresse d'abord à ceux qui ont souffert, qui ont payé, qui ont saigné et qui n'ont encore reçu ni les paiements promis ni les regrets sincères. Un cœur exercé à de saintes disciplines ne se laisse pas tromper par de faux objets. Il est clairvoyant, direct et limpide comme un regard. Le cardinal Mercier sait bien que la dureté ne peut pas consister à vouloir que les pauvres et les spoliés soient enfin consolés par ceux qui les ont offensés. S'il met au premier plan la réparation, c'est qu'il ne peut pas oublier le mal fait. Il voit bien que ce mal subsiste tant qu'il n'a pas été remplacé par une équivalente somme de bien. Ni paix, ni amitié, ni réconciliation ne sont possibles sans cela dans l'ordre des choses humaines et divines.

Comment ces hautes abstractions trouvent-elles une application concrète si pure ? C'est qu'elles sont les vraies et que l'esprit qui les emploie et les déploie ne s'éloigne pas un instant de la vérité. Il ne court pas des nuées vaines, il ne se laisse pas égarer dans les confusions. Il suit toujours sa lumière, quelquefois il semble la projeter devant lui et, toujours, ce bienfait brillant des directions certaines aboutit aux résolutions de la vertu, et de la plus pratique, et de la plus utile, et de la plus féconde, celle-là même qui peut servir à régler l'instant. « En attendant que l'Allemagne nous paie », écrit le cardinal dans une phrase qui a malheureusement été omise dans notre numéro d'hier, « *sauvons-nous nous-mêmes* » ! C'est à la suite de ce conseil viril que sont développées les déclarations immortelles qui, disant le droit du passé, composent la véritable forme de l'avenir :

« ...Tôt ou tard, l'Allemagne paiera. Je ne puis me résoudre à en douter. Si elle ne s'y décidait pas de bon gré, j'ai confiance que le souvenir des millions de nos héros qui ont donné leur vie pour faire triompher le droit sur l'injustice, dicterait aux gouvernements le devoir de contraindre à la soumission les volontés récalcitrantes. Si par malheur, les détenteurs du droit fléchissent, les vaincus d'aujourd'hui seraient les vainqueurs de demain, et, à quelques médiocres avantages commerciaux trop avidement convoités, nous aurions sacrifié à la fois nos intérêts de l'avenir, notre indépendance et notre honneur. »

En vérité, de telles paroles font un pendant direct à celles du pape magnanime de 1914, lorsque l'ambassadeur d'Autriche vint implorer

la bénédiction pontificale pour les armées de l'Empire. — Je bénis la paix, dit Pie X. — Mais Votre Sainteté ne daigne-t-elle pas accorder à S. M. Apostolique Sa bénédiction personnelle ? — S. M. Apostolique doit s'estimer heureuse de ne pas recevoir ma malédiction.

Dans les deux cas, les mêmes signes de colère sacrée brillent dans les mains et dans les paroles de celui qui ne sait que bénir. L'un voit en frémissant le fœu qui arrive, il cherche sur terre et au ciel tout ce qui serait capable de le détourner. L'autre sur des menaces moins prochaines, tout aussi cruelles, déchiffre et interprète les signes qui ne trompent pas : qu'une victoire juste procurée au droit ne soit pas suivie des expiations que le droit réclame, c'en est fait de l'honneur, de l'indépendance et de l'avenir.

Il est beau que de tels conseils puissent être donnés aux peuples par un pouvoir qui s'exprime au nom de l'esprit. Je ne murmure pas : pourquoi sont-ils si rares ? Il suffit d'admirer que cette rare beauté soit.



RUSSIE

Lénine

Résumé d'un article de Pierre Lafue : « La Psychologie de Lénine », dans la REVUE HEBDOMADAIRE du 16 février 1914.

M. Lafue a connu Lénine à Lausanne, pendant l'été de 1916. Une légende l'entourait déjà. Ses plus chauds partisans ne parlaient de lui qu'avec une crainte respectueuse. Il régnait sur son petit troupeau d'émigrés « par le mépris, l'intrigue et la terreur ». Avait-il à ruiner l'influence excessive d'un militant dont il respectait l'orthodoxie ou dont il redoutait l'extrémisme, il n'hésitait guère sur le choix des armes : tel ce socialiste révolutionnaire dont il fit séduire la femme par un membre du parti et qui se suicida quelques jours avant le Congrès où il devait prendre la parole contre la politique générale du Comité central.

En Suisse, Lénine vivait indifférent en apparence à ce qui se passait autour de lui, « sûr de son règne qui viendrait ». Il lisait peu, mais méditait longuement après chaque lecture. Sa connaissance des réalités concrètes était alors médiocre, et ses rapports directs avec les hommes rares, car s'il recevait tous les soirs, il n'écoutait guère ses visiteurs, ni ne les interrogeait jamais « même pour la forme ».

Lénine était un « croyant », mais un croyant d'une espèce particulière. Ce qui l'intéressait, c'était le jeu des arguments organisés autour d'une idée fixe. Il ne se préoccupait pas de faire le bonheur des hommes, mais bien de créer « un système d'une logique aussi perfectionnée que possible où la réalité dût entrer ». Mais le réalisme de la conception n'est pas chez lui à la hauteur du réalisme de l'exécution ; et ses actes ont toujours l'aspect de « chimères accouchées par la force ».

Sa manie favorite, c'est d'instituer des expériences. Il commence par le petit cercle qui l'entoure. Aucune considération sentimentale ne l'arrête. D'amis, il en a peu ; mais ses disciples répètent servilement ses axiomes, et leur fanatisme lui fait escorte.

Dès que la guerre éclate, sûr de régner un jour, toutes ses démarches ne sont plus dès lors qu'exercices et entraînements à un jeu plus vaste. L'homme n'est rien pour lui. Dans ses discours, dans ses articles, l'idylle humanitaire ne se montre jamais. La foule ne l'intéresse qu'autant qu'il est possible de la faire agir et frémir comme on veut. Ses discours de dictateur portent un cachet tout militaire ; ses exhortations finales surtout sont celles d'un chef de guerre à ses soldats.

Pour la vie humaine, il a un profond mépris. N'a-t-il pas dit un jour, publiquement, que quand même les doctrines feraient périr la moitié des cent millions d'habitants que compte la Russie, il en resterait assez pour réaliser le communisme ?

La morale courante ne lui est rien ; il la méprise plus qu'un Nietzsche ; pour lui c'est de la « blaguologie bourgeoise ». Comment donc aurait-il hésité en 1917 « devant la honte du wagon plombé allemand ? » Ou devant l'argent de l'Allemagne ? Du reste, il ne s'en servit pas pour lui-même ; et plus tard, alors que « la plupart de ses camarades capitulaient devant les prestiges du pouvoir », il resta jusqu'à la fin incorruptible comme Robespierre.

Son génie, ce fut de « bien voir par quelles méthodes constantes on peut, à travers les changements des institutions, gouverner la Russie ». Quant à la portée de son action, il l'a un jour définie comme suit : « Faire remonter la Russie vers sa source ». Et en effet, ici il a

presque complètement réussi : la Russie s'est à peu près retirée de la civilisation européenne. Il a du reste, fait plus. Il a rassemblé de nouveau la Russie d'après la débâcle, en mettant un dogme plus fort que tout au-dessus des religions et des races, au-dessus même du principe des nationalités. Il fut empereur à la lettre.

Il y avait dans la nature de Lénine-Oulianow un seul côté mystique : sa foi en lui-même et la puissance presque surnaturelle qu'il attribuait à la volonté.

La mort de Lénine annonce-t-elle la mort prochaine du bolchévisme russe ? Personne ne peut dire ce qui va se passer, puisque le dictateur a réussi à ramener dans son pays cette « civilisation asiatique où rien n'a plus le même sens que chez nous ».



ALLEMAGNE

L'évasion des capitaux

Résumé d'un article de M. Maurice Lewandowski : « Le Plan d'évasion des capitaux allemands », dans la REVUE DES DEUX-MONDES, du 1^{er} février 1914.

L'Allemagne n'est pas livrée, au point de vue financier, à des forces aveugles de désorganisation : tout au contraire, elle subit les effets d'une politique qu'elle a longuement préméditée pour la faire servir finalement à l'œuvre de son relèvement.

La grande pensée inspiratrice de la politique allemande est tout d'abord de laisser la patience française, de faire exercer par l'Angleterre une pression sur la France et d'obtenir un règlement peu onéreux de la question des Réparations. Ce but atteint, l'Allemagne ferait banqueroute ; puis, ses dettes liquidées à bon compte, elle créerait une monnaie nouvelle. Servirait de garantie à la monnaie future, des florins, des livres et des dollars.

L'évasion des capitaux allemands à l'étranger a été qualifiée d'acte patriotique par l'ex-ministre de l'Économie du Reich, M. Becker, le 7 juin 1923, au cours d'une séance du Reichstag. Il a ajouté que l'Allemagne avait besoin de ces provisions à l'étranger pour sa prospérité future, dût le fisc en pâtir provisoirement.

De gros industriels, des banques ont été autorisés à exporter leurs capitaux malgré les interdictions officielles, en signant un papier d'après lequel une partie des sommes exportées devenait propriété du gouvernement allemand. Les sommes nécessaires à un emprunt international, base de la nouvelle monnaie, seraient prises sur ces sommes et l'emprunt couvert par des hommes de paille. Ces actifs en réserve restent pour des besoins ultérieurs de la politique allemande.

Pour constater l'exécution méthodique et tenace de ce plan, il suffit de considérer la situation des pays limitrophes d'Allemagne (Hollande, Suisse), où on signale un afflux énorme et inusité de capitaux étrangers. Quinze ou vingt banques allemandes travaillent actuellement en Hollande seulement. De grandes entreprises allemandes « Société générale d'Électricité ou A. E. G. ; » « Société Allemande Transatlantique d'Électricité », etc., ont recours à des camouflages divers leur permettant de garder hors d'Allemagne les bénéfices réalisés par ces exploitations. Dans les grands pays producteurs : États-Unis, Argentine, l'Allemagne reste le grand acheteur de matières premières, telles que coton, laine, métaux, etc., qu'elle exporte ou qu'elle met en stocks pour ses besoins futurs en les payant sur ses avoirs étrangers. En dépit d'un papier-monnaie sans valeur, elle fait, rien qu'aux États-Unis, au cours des huit premiers mois de 1923, des achats pour la somme de 191.995.388 dollars. Les capitaux allemands expatriés continuent à travailler au service de leur pays, en attendant le jour où ils pourront y rentrer.



Nous prions nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste, lui les dessert et de nous aviser.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

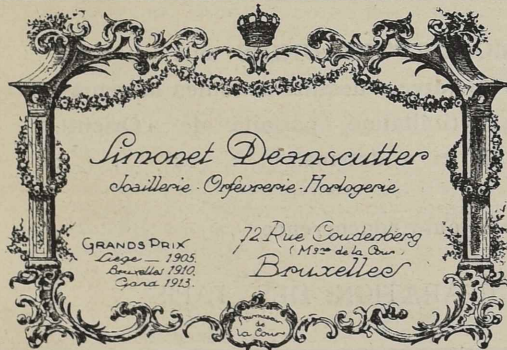
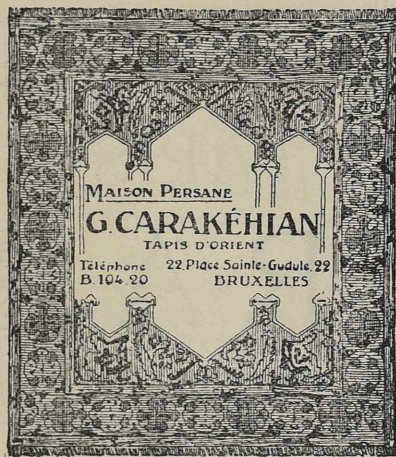
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^e Française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES TÉL. : 227.64TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Polit et préserve vos Meubles Linoleums Parquets Carrosseries d'Automobiles

Fabriquée par **THE NUGGET Polish C^o**

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer. 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défient à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS